



Dossier

C'est quoi
un site classé ?





St Lumine, une commune rurale



Sommaire

À la une	2
Budget	4
Dossier	6
Vie citoyenne	11
Travaux	11
Ressource humaine	15
Culture et tourisme	15
Environnement	17
Economie	19
Social	21
Enfance et jeunesse	23
Interview	27
Expression politique	29
Asso	31

Chères Luminoises, Chers Luminois,

L'été, pour un certain nombre d'entre vous, est l'occasion de faire une pause, de prendre des vacances, de voyager, mais aussi de prendre du temps en famille, de recevoir des amis.

C'est le temps du repos, du rêve, de la réflexion. Alors oeuvrons afin que chacun en bénéficie.

N'oublions pas que les relations de bon voisinage font partie intégrante du cadre de vie que beaucoup sont venus rechercher à St Lumine.

Vivre à la campagne, c'est le rêve ! Mais il faut aussi savoir que la campagne c'est d'abord l'outil de travail de nos agriculteurs ; cultiver la terre ne se fait ni sans bruit, ni sans odeur, ni sans déplacer des engins agricoles.

Vivre à la campagne, c'est donc composer avec ces nuisances occasionnelles liées aux travaux agricoles saisonniers. Meuglement des vaches, épandage du fumier, ronflement des moteurs des ensileuses ou des batteuses ne troublent que ceux qui ont une vision individualiste du monde rural.

Les vacances sont synonymes de repos chez soi. Dans un souci de respect des autres, évitons les bruits gênants ou trop tardifs. Là aussi le

bon sens devrait suffire pour obtenir des relations de voisinage apaisées.

Je rappelle que Grand Lieu Communauté a publié et distribué un livret agricole intitulé « Guide du Bien Vivre Ensemble en Milieu Rural ».

Malgré le contexte budgétaire restreint, l'équipe municipale a su établir un budget stable et sérieux qui répond aux besoins de la population.

L'année 2025 sera marquée par deux projets importants :

- la rénovation intérieure du bâtiment DPRO, contigu à la salle des sports, permettra d'accueillir une ludothèque au rez-de-chaussée et des salles de réunions, notamment, pour la Jeunesse Ludyc et la Maison des Jeunes.

- le début des travaux de construction de la médiathèque, d'une salle d'animation et de deux salles associatives dans l'enceinte du Clos des Buis.

La commune recense deux équipements sportifs importants, mais vieillissants : la salle des sports et le stade de foot « Marcel Bonneau ». Les élus ont sollicité l'accompagnement de Loire Atlantique Développement afin d'établir une étude présentant le diagnostic des

besoins, des attentes et un état des lieux complet. Cette mission est prévue pour les années 2025 et 2026.

En tant que Maire, je reste pleinement engagé à vos côtés pour faire vivre notre commune avec dynamisme, solidarité et responsabilité.

Restons unis et actifs pour faire rayonner notre territoire.

La vraie richesse de la commune, ce sont d'abord ses habitants.

Avec toute ma considération,

Bernard COUDRIAU

Maire St Lumine de Coutais

mairie@stluminedecoutais.fr

Lumin' **À la une**

J'aime mes commerces du centre bourg

Notre commune a la très grande chance d'avoir une offre de service de commerce de proximité dans son centre « cœur de bourg » autour des 2 places centrales : la place de l'église et en face la place Notre Dame du Chatelier.

Cette offre est composée par 4 commerces de la vie quotidienne : le café/tabac/presse/jeux, la boulangerie, une supérette et un salon de coiffure/barbier.

Chez Aurore tabac café

Nous vous proposons le côté bar café, avec ses cocktails et ses Softs. Une partie FDJ PMU, Presse et librairie.

Une partie tabac, vape, liquide, cig elec, CBD.

Une partie boutique où vous pourrez trouver un peu de tout, tee shirt, bibelots, maroquinerie, bijoux et une partie jeux de société, baby foot, palets sur bois.

Sans oublier le dépôt et retrait de colis.

Ainsi que le Cash back pour le retrait d'argent.

- **Des apéros concert le mardi soir, semaine pair en Juillet et en Août.**
- **Des animations les lundis après-midi tous les 15 jours.**

Suivez nous sur notre page Facebook : Chez Aurore tabac café

Horaire :

Lundi, Mardi, Jeudi : 7h00 - 19h15,
Mercredi Fermé,
Vendredi : 7h00 - 20h00
Samedi : 9h00 - 20h00,
Dimanche : 9h00 - 12h30



AG Création

Audrey et son équipe de professionnels, vous accueillent tous les jours sauf le dimanche y compris le midi. L'activité classique du salon de coiffure est étendue avec un service barbier pour les hommes et des prestations à domicile pour les événements exceptionnels

comme les mariages. Une vente de bijoux et d'accessoires (sacs, ...) complète l'offre de service.



PROXI

Depuis sa reprise, Ivan vous accueille avec le sourire du mardi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 19h. Il propose une large gamme de produits du quotidien, des produits locaux, ainsi qu'un rayon charcuterie de qualité.

Chaque dimanche, ne manquez pas son poulet rôti maison avec petits légumes, à réserver de préférence à l'avance.

Le magasin assure aussi un service Mondial Relay et Relais Colis (du mardi au samedi, 9h à 19h), et propose un service traiteur pour vos événements, avec des spécialités sucrées et salées venues d'ailleurs.

Ivan reste à votre écoute pour élargir son offre selon vos besoins.

« Merci à toutes et à tous pour votre fidélité depuis ma reprise du commerce. Votre soutien fait vivre le cœur du village. Je suis heureux de contribuer à la vie locale et de vous accueillir chaque jour. »



AG Création et Proxi adhère au service cartes cadeaux "Petits commerces" pour soutenir l'achat local et de proximité.

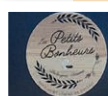


Le centre bourg dispose de places de parking devant tous les commerces avec des limitations de temps de stationnement pour celles devant la boulangerie pour faciliter les rotations.

La commune continue d'investir dans nos commerces comme la boulangerie et la superette « Proxi » avec l'installation de climatisation pour un meilleur accueil. Les loyers proposés à nos commerçants restent modérés car c'est une priorité pour notre commune de conserver des commerces de proximité.



Nos commerces sont une chance pour notre commune et ils restent une exception face à la tendance morose de désertification des commerces de centre bourg. Nos commerces de proximité participent au dynamisme de notre commune et à la qualité de vie à Saint Lumine de Coutais. Aussi c'est à nous, tous les habitants de Saint Lumine de Coutais, d'être acteurs de ce dynamisme et de la qualité de vie, en rendant visite régulièrement à nos commerçants du centre bourg pour leur permettre de vivre longtemps.



Boulangerie • Pâtisserie



Les Petits Bonheurs

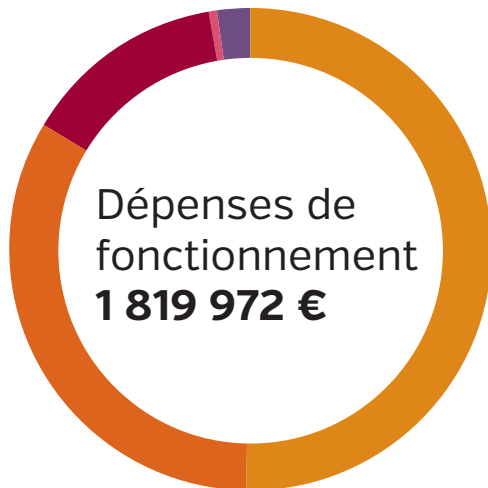
La boulangerie « Les Petits Bonheurs » vous accueille dès 6h30, tous les jours sauf le lundi, pour vous régaler avec une offre de produits de qualité : pains, pâtisseries et brioches artisanales, viennoiseries, snacking varié...

Une jolie devanture plus visible a été installée au mois de mars et un nouvel aménagement intérieur est en cours de réalisation pour mieux servir les clients.

Depuis plusieurs mois, Marion et Jérôme sont à la recherche d'un boulanger ou d'un pâtissier en CDI. En attendant, ils restent à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos événements : tartes et entremets, number cakes, pièces montées, traiteur sucré ou pains spéciaux. Pour une question d'organisation, ces commandes sont à effectuer au minimum 48h à l'avance [1 semaine pour un number cake ou une pièce montée].

Budget commune 2025

Fonctionnement :

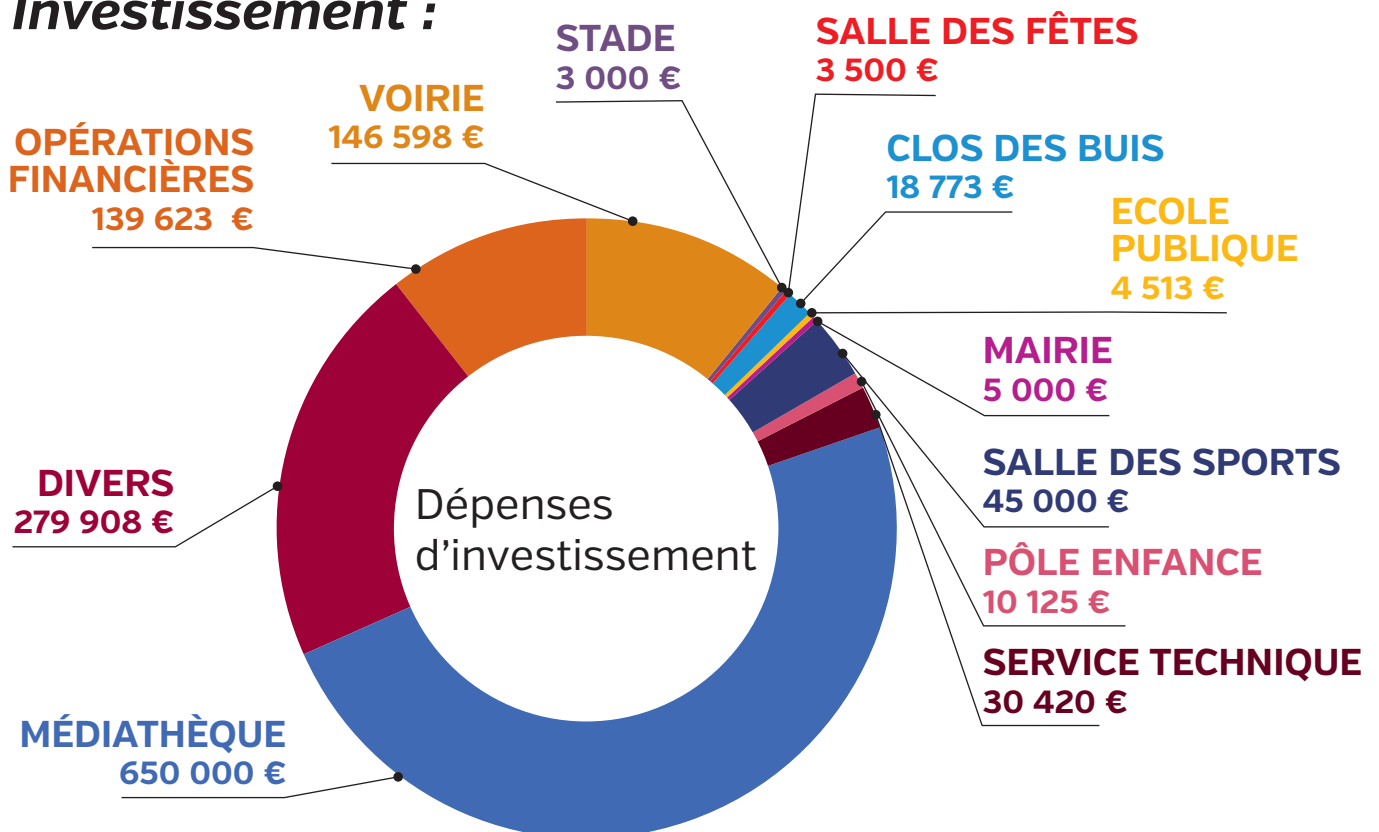


- Personnel : 920 000 €
- Charges à caractère général : 606 395 €
- Autres charges de gestion courante : 244 705 €
- Frais financiers : 12 000 €
- Autres dépenses : 36 872 €



- Fiscalité locale : 678 178 €
- Dotations et participations : 456 222 €
- Impôts et taxes : 307 470 €
- Produits des services : 276 100 €
- Produits de gestion courante : 67 000 €
- Autres recettes : 35 002 €

Investissement :



Détails :

VOIRIE



travaux éclairage public rue des Tilleuls (21 050 €),
voirie dans les villages (125 548 €)
146 598 €

STADE



Travaux dans le modulaire
3 000 €

SALLE DES FÊTES



Chaises
3 500 €

CLOS DES BUIS



Travaux de réfection de la toiture du four
à pains (7 500 €) Etudes autres (3757 €)
18 773 €

ECOLE PUBLIQUE



Re naturalisation de la cours
4 513 €

MAIRIE



Mobilier divers et logiciel de gestion des salles
5 000 €

SALLE DES SPORTS



Etude salle des sports
45 000 €

PÔLE ENFANCE



Matériels divers restaurant scolaire
10 125 €

BIBLIOTHÈQUE



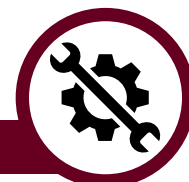
Logiciel
1 050 €

MÉDIATHÈQUE



Travaux et étude
650 000 €

SERVICE TECHNIQUE



Divers matériels
30 420 €

DIVERS



Achats de terrains (47 000 €)
Rénovation de l'ancien bâtiment DPRO (131 399 €)
Vidéo protection (96 000 €)
274 399 €

OPÉRATIONS FINANCIÈRES



Emprunts et amortissement
131 000 €

Dossier

C'EST QUOI UN SITE CLASSÉ ?



Lorsqu'on vit auprès du lac de Grand Lieu, on bénéficie d'un environnement privilégié dont on reconnaît aisément la richesse. Certains d'entre nous, presque quotidiennement, tiennent à visiter le canal et à guetter son évolution saisonnière. Les sportifs, les randonneurs font des chemins qui longent les marais un stade naturel. Celui-ci est par ailleurs pour les chasseurs et agriculteurs le cadre même de leurs activités. Si la majorité des Luminois sait qu'une partie du territoire communal est « classée », si quelques-uns peuvent parfois s'en plaindre, la signification de ce « classement » est – pour beaucoup d'entre nous – floue.

Pourquoi ce classement ? Comment ? Depuis quand ? Sur quels critères ? Avec quelles conséquences ? Le dossier de ce Lumin'Actu sera donc consacré à clarifier cette appellation¹.



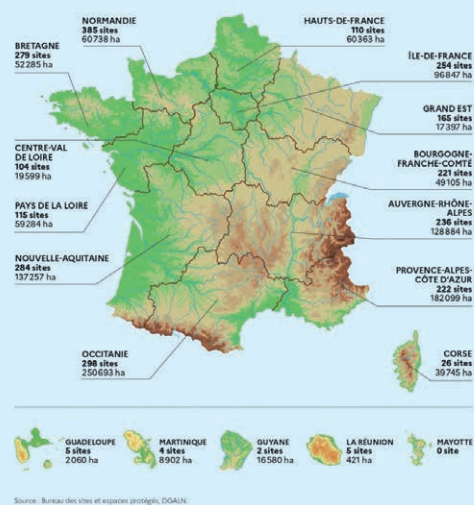
u'est-ce qu'un site classé ?

On doit aux artistes du XIX^{ème} siècle [aux auteurs Victor Hugo ou Prosper Mérimée mais aussi aux peintres de Barbizon] une préoccupation nouvelle pour la préservation des paysages : face au développement de la société industrielle, leur volonté est de faire émerger la notion de patrimoine naturel, d'ériger en somme certains lieux en œuvres d'art. Des lois, votées le 21 avril 1906 et le 2 mai 1930, encadrent juridiquement cette notion :

pour des raisons d'abord esthétiques puis environnementales, dans les zones en sites classés, l'état a la responsabilité de protéger la qualité des paysages, de les valoriser, d'œuvrer pour que chacun puisse bénéficier de leur beauté et ainsi les transmettre aux générations futures. Seul 1.9% du territoire national a obtenu ce statut² : quand on a conscience de ce chiffre, on peut mieux se représenter la rareté de cette mesure.

1) La commission Communication remercie l'inspecteur des sites de Loire-Atlantique, M. Jérôme BOTREL, pour la clarté et la richesse de ses explications sur les Sites classés, qui ont permis la rédaction de ce dossier.

2) Source : site Internet du ministère Aménagement du territoire et transition écologique
<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/politique-sites>

LES SITES CLASSÉS
EN CHIFFRESPLUS DE 2 700 SITES CLASSÉS PROTÈGENT
LES PAYSAGES LES PLUS REMARQUABLES DU TERRITOIRESuperficie totale
au 31 décembre 2024 :
1 182 520 hectaresUNE DISTINCTION RARE :
seulement
1,9 %
du territoire
nationalPrès de 3 900
COMMUNES
ont un site classé
sur leur territoire.Environ 257 000 personnes
habitent dans un site classé
(0,4 % de la population).DES SITES À
DOMINANTE
NATURELLEPLUSIEURS
NOUVEAUX
CLASSEMENTS
CHAQUE ANNÉEUn accompagnement
des porteurs de projet
par les agents de l'État

- Environ 90 INSPECTEURS DES SITES (au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement - DREAL)
- Environ 190 ARCHITECTES DES BÂTIMENTS DE FRANCE (au sein des unités départementales de l'architecture et du patrimoine - UDAF)
- Environ 15 AGENTS au sein des services centraux du ministère en charge des sites (Bureau des sites et espaces protégés et inspection générale de l'environnement et du développement durable)

Pourquoi classer Grand Lieu ?

Le lac de Grand Lieu est le plus vieux et le plus vaste lac de plaine de France, reconnu mondialement pour ses spécificités environnementales. La procédure de classement est engagée, à l'initiative d'associations dès 1976 et suit le protocole habituel [instruction locale sous autorité préfectorale, enquête publique, délibération en conseil municipal]. Le site classé du lac de Grand Lieu et de ses abords a été créé par décret en conseil d'État le 24 Août 1982. Les Luminois, inquiets d'une possible mise sous cloche d'une partie de leur territoire, ont d'abord exprimé un franc désaccord via l'enquête publique et la voix de leurs élus. Pourtant qui pourrait aujourd'hui ne pas

reconnaître le bien-fondé de cette protection motivée par un critère scientifique [préservation de la faune et des migrations d'oiseaux] et un critère pittoresque [lié à la grande variété des milieux naturels de cet ensemble paysager] ? L'appellation en « site classé » est à bien distinguer de la Réserve Naturelle [cf encadré récapitulatif] : elle n'a pas vocation à interdire les usages [chasse, pêche, organisation des kermesses...] mais à préserver la quiétude et l'esprit du lieu. Ce classement participe ainsi pleinement au rayonnement de la commune et à son attractivité, ainsi qu'au bien-être de ses habitants.

LES MESURES DE PROTECTION

de Grand Lieu :

- **La Réserve Naturelle** (2700 ha du lac comprenant la majorité des forêts flottantes, des herbiers flottants et de l'eau libre) naît officiellement **le 10 septembre 1980** à la suite de la donation du parfumeur Guerlain à l'état. Elle est gérée par la Société Nationale de Protection de la Nature. Il s'agit de l'outil de protection le plus rigoureux en droit français qui interdit la circulation du public.
- **Le site classé** : la zone concernée - qui englobe la totalité du lac et ses rives sur une distance allant de quelques dizaines de mètres à 1,5km - bénéficie d'une protection pérenne paysagère : tout aménagement même temporaire est soumis à une autorisation ministérielle. Les extensions mesurées et les usages habituels sont permis. A noter que, sur cette surface, les bâtiments [comme les vestiaires du foot mais aussi certains

villages comme la Salette, le Bas fief, le Cartron..] sont considérés comme étant en « **site inscrit** » ce qui permet quelques évolutions raisonnables de l'existant.

- **La loi Littoral** : votée **en 1986**, elle, s'applique à Grand Lieu comme à tout rivage marin et rives des lacs de plus de 1000 hectares. Cette loi limite comme le site classé les constructions et instaure des coupures d'urbanisation de plusieurs centaines de mètres de large le long des rives.
- **Les classements en Zone Naturelle d'importance écologique et floristique de type 1 (1984), zone Natura 2000** (zone de protection spéciale **en 1986**, zone spéciale de conservation **en 1998**) garantissent le maintien du milieu des espèces remarquables et donc la protection de la faune.
- **Site RAMSAR (janvier 1995)** : ce classement implique le respect de la convention internationale en faveur des zones humides [se reporter à l'article dédié].

La convention Ramsar

Les états s'engagent à préserver les zones humides

A l'échelle mondiale, les zones humides sont des réservoirs de biodiversité et bien plus encore. Selon leur localisation, dans les terres, associées ou non à des cours d'eau, des lacs et des étangs ou sur le littoral, elles prennent la forme de mangroves, estuaires, forêts, prairies, roselières, marais... A mi-chemin entre milieu terrestre et aquatique, les zones humides sont **nos alliés à bien des niveaux**.

Selon un rapport des chercheurs de l'IPBES à peine 13 % des zones humides recensées en 1700 existaient encore en 2000 ; les pertes récentes sont encore plus rapides (0,8 % par an entre 1970 et 2008). C'est dans ce contexte qu'est née la convention Ramsar.

La Convention Ramsar, en faveur de la préservation des zones humides, a été signée en Iran, le 2 février 1971, par 13 Etats décidés à s'engager. Aujourd'hui, près de 90% des Etats Membres de l'ONU, soit 173 pays sont signataires. Cette convention, qui n'a pas de valeur réglementaire, représente un engagement de l'Etat vis-à-vis de la communauté internationale. Il s'engage ainsi à :

- désigner sur son territoire, des zones humides d'importance internationale sur la base des 9 critères tels que la présence d'espèces rares ou menacées, de zones d'alimentation ou de frayère pour les poissons, d'abondance d'oiseaux d'eaux, de services rendus hydrologiques (épuration et stockage des eaux, limitation des crues et inondations, etc.) et écosystémiques (ressources naturelles...)
- promouvoir la conservation de ces zones humides et en avoir une utilisation « rationnelle »
- soutenir la recherche, la formation, la gestion et la surveillance dans le domaine des zones humides
- coopérer avec les autres pays, notamment pour préserver ou restaurer les zones humides transfrontalières.

Actuellement, 2 500 sites [Ramsar] sont identifiés dans le monde, ce qui représente une surface de 257 millions d'hectares.

Les sites Ramsar en France

La France est devenue contractante en 1986 et compte en 2025 **55 sites Ramsar** - 43 en métropole, 12 en outre-mer.

En Pays de la Loire, la Baie de Bourgneuf, l'Île de Noirmoutier et les Forêts de Monts, la Grande-Brière, les Marais salants de Guérande et du Mès, les Basses vallées angevines, le Marais Poitevin [dernier désigné, en 2023] et le Lac de Grand-Lieu sont inscrits.

L'association Ramsar France a été créée en 2011 pour améliorer la connaissance du label Ramsar en France, la gestion des sites et accompagner les nouveaux sites potentiels dans leur démarche de désignation.

Pourquoi le Lac de Grand-Lieu est-il une zone humide de valeur internationale ?

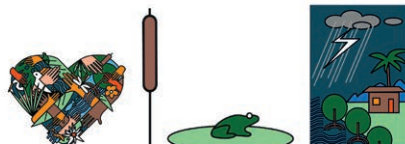
Le Lac de Grand-Lieu est plein de ressources et sa valeur internationale ressort à bien des niveaux.

Il possède une **forte valeur culturelle et sociale** au travers notamment de la pratique et des savoir-faire liées à la **pêche professionnelle** ou des nombreux **contes et légendes**. Fourrage pour les bovins, épuration de l'eau, régulation du climat, limitation des crues, site d'études scientifiques, de chasse et de tourisme dans la nature... sont autant de **services rendus** par le lac. Sa valeur **écologique** est notable entre autres par la présence :

- D'habitats d'intérêt communautaires tels que les pelouses et gazons amphibies, les prairies à Jonc à fleurs aiguës ou certains herbiers aquatiques.
- De zones de reproduction du Brochet et de croissance de l'Anguille d'Europe
- Plus de 1 % de la population mondiale de plusieurs oiseaux d'eau (canard souchet, canard chipeau, fuligule milouin, guifette moustac, spatule blanche, sarcelle d'hiver)
- Plus de 20 000 oiseaux d'eau
- Une diversité végétale riche (plus de 700 plantes différentes)...

Ainsi le Lac de Grand Lieu est inscrit sur la liste des **zones humides d'importance internationale** Ramsar depuis le 1er février 1995 sous la référence FR720014 et il est mis à l'honneur chaque année en février au travers d'une programmation de sorties, conférences et ateliers pour la Journée Mondiale des zones humides [JMZH].

Christelle PRIOT



L'expérience du canal :



Crédit photo : G. Class - Loire-Atlantique développement

Laissez-moi vous emmener au canal du Grand Port, pour mieux comprendre.

Le paysage qui s'y dévoile -les Luminois le savent - n'est jamais strictement identique au paysage de

la veille. Au gré des saisons, ses couleurs varient - vert, jaune, bleu, gris - l'eau tantôt s'affine et suit docilement le canal, tantôt se gonfle au point d'effacer ses couloirs habituels. Ce qui persiste néanmoins ce sont les lignes qui structurent harmonieusement l'ensemble, et en tout premier lieu, celle de l'horizon qui sépare, par la végétation, ciel et lac. Pour le spectateur attentif, il s'agit alors de distinguer au loin, par temps clair, les éoliennes et les clochers, mais il s'agit aussi de dissocier avec acuité arbres et arbustes de leurs reflets. A ce décor naturel qui s'impose aux yeux s'associent des sons [ceux de la faune] mais aussi des odeurs [celle de l'eau, celle de la tourbe].

Or c'est en embrassant l'ensemble de ce paysage qu'on peut mieux percevoir -derrière ces éléments visibles - l'intérêt du classement qui garantit une forme de pérennité et de transmission de ce panorama : sans faire obstacle aux usages raisonnés, cette protection permet d'accompagner toute évolution de façon pertinente et réfléchie, sans céder ni aux effets de mode ni aux pressions économiques. Victor Hugo distinguait « deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté ». On peut reprendre ses mots, les appliquer au site classé de Grand Lieu et rappeler que « son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. Donc, le détruire, c'est dépasser son droit »³.

3) « Guerre aux démolisseurs », Victor HUGO, revue des deux mondes, 1er mars 1832.

Le projet de valorisation départemental de nos fenêtres sur le lac : l'exemple de la mise en valeur du canal, en site classé

Ce projet, comme vous le savez, a rassemblé les élus départementaux et locaux afin de promouvoir un tourisme responsable tout autour du lac de Grand Lieu. Depuis plusieurs années, des équipements nouveaux [signalétique, mobilier] sont apparus afin de rendre l'expérience des visiteurs plus qualitative. Saint-Lumine de Coutais est la seule commune à compter deux fenêtres [l'observatoire du clocher et le canal] mises en valeur par ce projet. Au clocher, le fil d'Ariane, le décompte des marches et la caméra connectée, financés par le département, sont désormais bien connus.

La mise en valeur du canal, en site classé, nécessite, elle, quelques précisions. L'un des objectifs était de



redonner au paysage ses caractéristiques naturelles en supprimant l'aire de bi-cross (pour laquelle la municipalité cherche un nouvel espace d'accueil), en revégétalisant une partie du parking du foot, en plantant des essences d'arbres correspondant aux spécificités du lieu, en redonnant à voir la mégaphorbiaie (formations végétales spécifiques des zones humides).

Le mobilier installé, en accord avec les services de l'état, se fait le plus discret possible. C'est par exemple le cas des nouveaux jeux – dont on retrouve des répliques sur d'autres communes comme à Saint-Aignan et à Passay – qui ne gênent pas le spectateur. Celui-ci peut déambuler l'été sur les différentes stations d'observation qui ont été positionnées de façon à permettre la découverte de paysages variés et de sensibiliser sur les spécificités du lac et de ses usages. Chaque assise – le cheminement contourne le terrain de foot – invite à observer le paysage sous un angle nouveau. Osez prendre le temps de vous y poser et de contempler ces points de vue balisés car le lac de Grand Lieu « Vous n'avez pas fini d'en faire le tour ».



La guinguette estivale : une autorisation temporaire pour faire vivre le site classé



La Terrasse du lac prend ses quartiers, cet été, sur le canal du Grand Port. Si la municipalité a accompagné les porteurs du projet depuis le mois de novembre, c'est parce que leur initiative privée, localisée sur le domaine public, offre à tous - Luminois et touristes – un espace de convivialité qui nous invite à redécouvrir le site classé, à le rendre vivant tout en respectant l'esprit du lieu.

Et concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

- L'autorisation préfectorale est valable pour seulement trois mois (de la mi-juin à la mi-septembre).
- Le mobilier utilisé et le fonctionnement de la guinguette se doivent d'être respectueux (sur le plan esthétique et environnemental) du site.
- La Terrasse du Lac devra quitter son refuge en septembre sans l'avoir dégradé.

Le succès de l'inauguration, qui a eu lieu le 13 juin dernier, a montré à quel point les Luminois attendaient ce type de projet, à quel point ils appréciaient le site et voulaient le faire vivre.

Et pour toute information, consultez le site Facebook de la Terrasse du lac.



Le Conseil Municipal des Enfants



Le conseil municipal des enfants a travaillé sur le nouvel équipement qui allait compléter l'ensemble des jeux déjà disponibles au niveau de la zone du City Park.



La visite des parcs de jeux de Saint Colomban et du Grand Etang de Machecoul ont permis de choisir une balançoire équipée d'un panier type nid d'oiseau. Le projet sera proposé au budget pour les prochains exercices.

Le mercredi 2 juillet, les enfants ont pu découvrir l'Hôtel de Région des Pays de La Loire, son, histoire, son rôle et son fonctionnement au travers une visite pédagogique adaptés aux enfants.

Pour terminer leur mandat, les enfants élus du conseil municipal des enfants iront visiter l'Assemblée Nationale pendant les vacances de La Toussaint.

Nouveau logiciel de réservation des salles municipales

A compter du 1^{er} septembre 2025, toutes vos demandes de réservation de salles s'effectueront en ligne avec le logiciel de gestion de salles et matériels 3D Ouest depuis notre site internet :



Site : www.stluminedecoutais.fr

ACCÈS RAPIDE



ANNUAIRE DES SERVICES



ASSOCIATIONS



CHASSE AU TRÉSOR



COMMERCE ET ENTREPRISES



CONTACT



3D OUEST



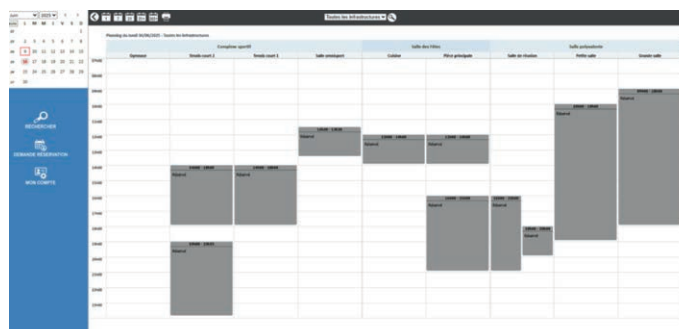
LOCATIONS DE SALLES



MENUS RESTAURANT



PROFESSIONNELS DE SANTÉ



L'approbation finale du PLU

Le PLU a été approuvé par délibération du conseil municipal le 30 juin 2025.

L'entrée en vigueur

Le PLU devient exécutoire après la transmission de la délibération en préfecture et sur la plateforme geoportail.

Le PLU sera accessible sur le site internet et à l'adresse suivante :



Site : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Contrôle de conformité à partir de septembre 2025

Suite au dépôt d'une autorisation d'urbanisme [permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager] et lorsque vos travaux sont terminés, vous devez en informer la mairie. Ce la pourra donner lieu à un contrôle de conformité.

Cette procédure est **obligatoire pour tous les travaux réalisés** et préalablement soumis à une autorisation d'urbanisme [permis de construire, déclaration préalable ou permis d'aménager].

Pour se faire vous devez remplir une Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux [Daact]. Ce formulaire, le Cerfa n°13408*12 est téléchargeable en ligne. Vous devez y rappeler votre numéro d'autorisation d'urbanisme concerné ainsi que la nature et la date d'achèvement des travaux.

Cette formalité peut également être réalisée sur votre espace personnel lorsque vous avez déposé votre demande de manière dématérialisée.

Après l'envoi de votre Daact, il est possible que la mairie vérifie que les travaux réalisés soient bien conformes à l'autorisation d'urbanisme délivrée.

Cette visite n'est cependant pas systématique.

Si la mairie constate un défaut de conformité par rapport au permis de construire délivré, il y a deux possibilités. Elle peut vous mettre en demeure de :

- déposer un permis de construire modificatif ;
- mettre les travaux en conformité avec l'autorisation délivrée.

Si aucune anomalie n'est constatée, votre mairie vous délivrera une **attestation de non-contestation de conformité au permis de construire** [anciennement certificat de conformité].

La mairie dispose d'un délai de **3 mois après la réception de la Daact** pour contrôler la conformité des travaux et éventuellement la contester.

Réhabilitation du bâtiment DPRO

Les travaux de réhabilitation du bâtiment DPRO, par le cabinet d'architecte Nelobo, Olivier Boucheron et Paula Salazar, vont se terminer à la fin de l'été avec les différentes phases d'installation des associations.

L'association Les Dés Rangés de la Boîte commencera l'installation de la ludothèque début juillet au rez-de-chaussée dans un grand espace dédié au jeu et un espace de stockage. L'espace de jeu sera mutualisé avec l'association 'Les Lulubins' regroupant plusieurs assistantes maternelles qui se retrouveront pour le jeu et l'éveil des plus petits une fois par semaine.

L'étage sera occupée progressivement à partir de début septembre par :

- l'association CI2S dans un grand bureau destiné aux animateurs sportifs
- La maison des jeunes sur un grand espace mezzanine.



- La jeunesse Ludyc dans une grande salle.

Cette réalisation a été possible par l'implication de toutes les associations hébergées dans différentes phases de travaux de finition et de peinture.



Le sondage mené au niveau de la commune a permis de donner un nom à ce bâtiment qui s'appellera désormais :

Le Carré Jeu Ness

Travaux de sécurité routière à la Padiolière

La circulation des véhicules a fortement augmentée dans nos villages depuis 20 ans avec l'accroissement de la population dans tous les villages de la commune entraînant de fait un besoin de sécuriser les voies de circulation pour véhicules et les piétons.

Un collectif de citoyen de La Padiolière s'est mobilisé pour travailler avec la mairie pour trouver des solutions aux principaux problèmes de sécurité routière rencontrés dans ce village.

Après une phase de diagnostic et d'étude complétée par une campagne de mesure de vitesse, il a été proposé de **passer la vitesse dans tout le village à 30km/h impliquant de fait le retour à la priorité à droite et d'installer des systèmes d'écluse pour réduire la vitesse.** La commune a été accompagnée par le service aménagement et voirie de Grand Lieu Communauté.

Les aménagements de sécurité routière sont constitués :

1. Trois zones d'écluses aux entrées et au centre du village permettant le passage d'un seul véhicule à la fois,



2. Des panneaux 30km/h.

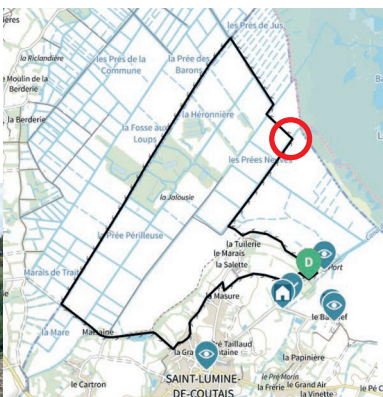


3. Protection de l'aubette de car du centre du village pour les enfants du primaire.



4. Cheminement doux vers l'aubette en haut du village pour les cars des collèges et le transport Aléop

Nouvelle passerelle direction de La Prée des Canes



La vieille passerelle qui reliait les Prées Neuves en direction de La Prée des Canes direction Saint Mars de Coutais, fabriquée à base de poteau électrique, était en très mauvais état et elle devait être remplacée. Le syndicat du bassin versant de Grand Lieu a financé un nouvel

ouvrage conçu pour durer dans le temps.

Vous pouvez la découvrir lors de vos randonnées en empruntant le circuit des marais (sentier accessible seulement durant la période sèche du lac en été) .

Nouvelles aubettes de car dans les villages

La commune s'est engagée dans un plan de rénovation de ses aubettes de cars scolaires en 2024 en commençant par les villages de Praude, de La Turoillerie, et du Clos Lucas puis une seconde phase en 2025 dans les villages de La Pironnière, La Padiolière et La Favrie.

Les vieilles aubettes en tôle laquée ont été remplacées par des aubettes en bois, dessinées, fabriquées et installées sur une dalle béton par nos services techniques.



Travaux vitraux église



L'entretien de l'église est à la charge de la commune qui assure chaque année des opérations d'entretien pour conserver le bâtiment en bon état.

Cette année, ce sont des travaux de réfection de vitraux de la façade qui ont été engagés auprès de l'entreprise Atelier Marguet spécialisée dans la rénovation des vitraux d'art.

Le chantier s'est déroulé en 3 phases : démontage, réparation des vitraux en atelier et remontage sur place. Le montant des travaux est de 8316 €

Accueil Mairie : un nouvel agent

Nous avons le plaisir d'accueillir, Marie, notre nouvel agent à l'accueil "Mairie et Poste". Marie occupe pour l'instant un poste d'agent de remplacement.

Marie se présente tout simplement par ces quelques phrases :

"Je m'appelle Marie Boyer, j'habite à St Philbert de Grand Lieu, depuis 5 ans maintenant, après une reconversion professionnelle.

J'ai débuté fin février à la mairie de Saint Lumine de Coutais avec le sourire pour vous accompagner dans vos demandes ou démarches.

Je suis là pour vous recevoir en mairie et au téléphone, avec écoute et bienveillance".



Lumin' **Culture et tourisme**

Nouveau gîte

Elodie et Laurent ont ouvert un nouveau gîte nommé 'La grange' dans le village de Praude sur notre commune. Le gîte peut accueillir 6 personnes avec 3 chambres et une grande pièce de vie. C'est une très belle réhabilitation d'une dépendance agricole en pierre avec l'utilisation remarquable de bois et d'éléments de décoration.

@ Contact : legitedelagrance@gmail.com

Notre commune comprend 4 gîtes :

- La grange : 6 personnes à Praude
legitedelagrance@gmail.com
- Le gîte de Grand Lieu : 14 personnes au Bas Fief
contact@gite-de-grand-lieu.com
- Les gîtes luminois au chiron :
gite.leniduhéron@orange.fr
 - Le nid du héron : 4 personnes
 - Les demoiselles : 6 personnes

N'hésitez pas à les contacter pour vos événements familiaux ou associatifs.

Tous les propriétaires des gîtes luminois sont adhérents de l'association des Hébergeurs de Grand Lieu qui regroupe trente-deux adhérents, représentant quarante et une structures (gîtes, chambres d'hôtes, hébergements insolites, hôtels, campings), toutes déclarées en mairie et partenaires de Grand Lieu tourisme. Cette association permet l'échange de bonnes pratiques et aussi de se recommander entre membres pour trouver des solutions d'hébergement sur le territoire de Grand Lieu Communauté.



Bibliothèque le PotAMots



Horaires d'ouverture :

La bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels pendant tout l'été.

La carte est gratuite, les emprunts illimités... venez en profiter !



Exposition Records dans la nature :

Qui détient le record de longévité dans le règne végétal ? Quel animal court le plus vite ? La nature regorge de champions hors du commun !

Cet été, la bibliothèque vous invite à explorer l'extraordinaire exposition "Records dans la nature", conçue par Double Hélice et prêtée par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique. Venez percer les secrets des prodiges du monde vivant !

Ciné · Goûter :

Pendant les vacances, ne ratez pas les séances Ciné · Goûter ! Chaque vendredi après-midi (ou presque), découvrez un nouveau film sur grand écran, puis prolongez le plaisir autour d'un goûter offert pour partager vos scènes préférées.



VR SESSION

Jeux vidéo en réalité virtuelle

Jeudis et vendredis matin

Salle de la Mairie · A partir de 8 ans

Gratuit sur réservation :

bibliotheque.stluminedecoutais.fr



Labo musical
Samedi 2, 9 et 16 août à 14h
Bibliothèque · A partir de 10 ans
Gratuit sur réservation :
bibliotheque.stluminedecoutais.fr



CINÉ · GOÛTER
Vendredi 11 et 18 juillet
1^{er}, 8, 22 et 29 août à 14h
Salle de la Mairie · A partir de 5 ans
Gratuit sur réservation :
bibliotheque.stluminedecoutais.fr

Bidouilles numériques :

Le samedi après-midi, on teste plein de choses : expérimentez la musique numérique, créez vos propres instruments ou initiez-vous à la programmation de drones... A vous de jouer !

Et encore d'autres surprises...

Les enceintes Merlin sont arrivées ! Plus de 200 histoires, documentaires et programmes musicaux, avec chacune une sélection adaptée à une tranche d'âge différente : 3-5 ans, 5-7 ans ou 7-10 ans. Réservez vite la votre !

Les cahiers Blink Book, vous connaissez ?
Coloriez, scannez... et vos dessins s'animent comme par magie !
A découvrir bientôt en prêt à la bibliothèque.

Réservations :



Site : <https://bibliotheque.stluminedecoutais.fr/>



Grand Lire : un succès collectif pour les bibliothèques de Grand Lieu Communauté

La première édition de l'événement **Grand Lire**, organisée par le réseau des 8 bibliothèques de Grand Lieu Communauté avec le soutien du département, vient de s'achever sur un beau succès avec une soirée de clôture animée et conviviale. De Saint Lumine de Coutais à Pont Saint Martin, en passant par Montbert, Geneston, Saint Colomban, La Limouzinière, Le Bignon et La Chevrolière, les bibliothécaires ont uni leurs forces pour proposer une expérience de lecture partagée, permettant aux habitants de découvrir, échanger et s'émouvoir ensemble autour de huit ouvrages soigneusement sélectionnés.

Des livres qui font vibrer et réfléchir

Parmi les récits phares, **La petite bonne** de Bérénice Pichat a été plébiscitée pour son écriture originale et son « huis clos passionnant », tandis que **Traverser les montagnes et venir naître** ici de Marie Pavlenko a touché par la justesse de son propos sur l'exil et la résilience.

Les doigts coupés d'Hannelore Cayre a séduit par son humour féministe et son audace, alors que **Le jour et l'heure** de Caroline Fives a ému grâce à ses voix alternées, abordant avec finesse le thème délicat de la fin de vie et du suicide assisté.

L'homme aux mille visages de Sonia Kronlund a fasciné par son enquête sur un imposteur aux



identités multiples. L'album **Papa** de Quentin Gréban et Hélène Delforge a charmé par ses illustrations poétiques et **Passeport** d'Alexis Michalik a surpris par sa forme théâtrale et la force de son propos sur l'immigration. La bande dessinée **Ulysse & Cyrano** a été saluée quant à elle pour la force de son dessin et la profondeur de ses personnages.

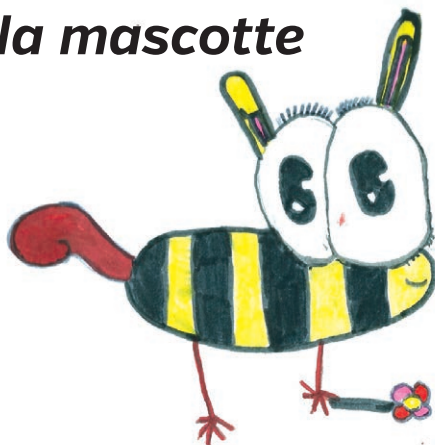
Un vrai laboratoire de la lecture

Avec plus de 600 retours de lecteurs, Grand Lire a confirmé le rôle des bibliothèques comme lieux de partage et de découverte. « Quelle belle initiative pour sortir de sa zone de confort ! » souligne un lecteur. La prochaine édition, déjà attendue dans deux ans, promet de renouveler cette belle aventure collective.

« Grand Lire, c'est la preuve que la lecture rassemble, interroge et fait grandir, ensemble. »



Naissance de la mascotte biodiversité



Au départ, une réflexion par les élus sur un retrait des poubelles au City Park et à l'aire de camping-car suite aux constats suivants :

- Pour le city Park, lieu où se retrouvent les familles, on y trouve essentiellement des emballages qui ne pourront pas être valorisés et que les habitants pourraient trier à leur domicile.
- Pour l'aire de camping-car, situé aux portes de la réserve naturelle du lac de Grand Lieu, la volonté est de préserver ce site pour qu'il reste le plus naturel possible et de poursuivre la démarche engagée par la commune,

Certaines collectivités ont déjà fait le pas de retirer les poubelles de villes en souhaitant inciter les habitants à gérer leur déchets à leur domicile. L'idée est même, face à la quantité de déchets produits par an et par personne (608 kg/hab/an selon le diagnostic du PLPDMA de Grand Lieu Communauté), de réduire notre production. Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas.

Dans notre pays, où la gestion des déchets (collecte, transport, valorisation) est plutôt bien organisée, nous avons pris l'habitude de jeter sans nous soucier du devenir de ce que nous abandonnions, nous avons pris l'habitude que nos déchets soient pris en charge et qu'ils disparaissent de nos vues.

Retirer les poubelles sur l'espace public est une décision forte et demande un changement d'habitude individuel et collectif. Un changement d'habitude demande du temps, plus ou moins long selon chaque individu...

Le sujet de la gestion des déchets est toujours délicat et le retrait des poubelles sur la voie publique souvent interprété comme un abandon de la part de la collectivité pour faire des économies. Il est rarement jugé pour un aspect écologique.

Et pourtant, retirer ces poubelles amène à se questionner sur notre production de déchets et sur l'impact environnemental qu'ils représentent tout au long de leur cycle de vie (de la fabrication de l'objet à sa gestion lorsqu'il devient un déchet).

Et si, demain, nous adoptions toutes et tous une vie zéro déchet ?

En attendant, la municipalité souhaite retirer ces deux poubelles mais pas sans l'expliquer aux habitants...

Dans le cadre du partenariat avec le CPIE Logne et Grand Lieu, plusieurs actions autour de la biodiversité et du cadre de vie ont été menées ou sont en cours comme la gestion des biodéchets du restaurant scolaire.

L'idée a donc germé de créer une « mascotte » de la biodiversité, reconnaissable et visible afin de mettre en valeur certaines actions comme le fleurissement en pied de mur ou la mare pédagogique et de transmettre des messages aux habitants ou visiteurs.

Pour ce, la commune a sollicité les écoles pour participer à ce projet et travailler avec les élèves sur la création de cette mascotte.

Un cahier des charges a été présenté aux élèves de 2 classes ; une classe de CP du Jardin de Bellevue et une classe de CM2 de l'école Sainte Marie, qui ont collaboré pour imaginer et dessiner plusieurs propositions, en s'inspirant du carnet naturaliste élaboré en 2023.

Les propositions ont été soumises au vote des habitants sur le site Internet de la mairie et le résultat a été présenté le 16 avril dernier.

Ouvrez grand les yeux ! Vous risquez de croiser cette nouvelle ambassadrice de la biodiversité ici ou là prochainement sur la commune !

Julie Macé



CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Composteur collectif

Les bio déchets sont composés des déchets végétaux (résidus issus du jardin) et les déchets alimentaires et représentent encore 30% des déchets du bac gris.

Pour la réduction des déchets alimentaires, il existe la solution du composteur individuel ou l'installation de poulailler pour les propriétaires avec terrain mais cela n'est pas possible pour l'habitat collectif ou les maisons de bourg sans terrain : 6% des logements de Grand Lieu Communauté. La solution retenue par Grand Lieu Communauté est la mise en place de composteurs collectifs installés sur le domaine public et à proximité des logements concernés.

Saint Lumine de Coutais sera le site pilote avec l'installation d'un premier composteur collectif rue des jardins. Une formation assurée par le CPIE permettra à tous les usagers concernés de maîtriser la technique du compostage. Chaque utilisateur aura accès au composteur via un cadenas à code.

GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ



Grand Lieu Communauté propose des composteur individuel de 300L pour 15€ seulement et 600L pour 30€.

Petit retour sur le mois du développement durable...

Celui-ci s'est déroulé du samedi 29 mars au mercredi 16 avril. Les actions menées en collaboration avec la Société Nationale de Protection de la Nature et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement ont permis aux Luminois de tous les âges de :

- Découvrir l'exposition « Sauvages des Rues » notamment lors d'une balade botanique guidée par Bertrand Chiffolleau. Les participants ont ainsi pu apprendre à reconnaître ces « Sauvages », à s'émerveiller de leurs vertus mais aussi à se méfier de leur toxicité.



- De fleurir les pieds des magnolias nantais qui ombragent le parking de la salle des sports.
- Dîner de façon conviviale à la maison des jeunes en confectionnant un repas 100% local et sain.
- De voter pour notre nouvelle mascotte elle aussi 100% locale !
- Pister l'eau de la commune aux côtés de Christelle Priot, de nos jardins aux marais



Guilbaud mécanique

Vous vous êtes peut-être demandé quelle était cette entreprise nouvellement installée à l'entrée de notre commune dans les bâtiments de l'entreprise Mollé maçonnerie ? C'est l'entreprise lumineuse 'Guilbaud mécanique' créée en 2019 et précédemment hébergée dans les locaux d'une autre entreprise locale 'FMB agri'. Guilbaud Mécanique souhaitait depuis plusieurs années pouvoir s'installer dans ses propres locaux qui seraient adaptés à son activité. Ce projet a pu se concrétiser un peu par hasard avec le départ à la retraite de Monsieur Mollé [maçon] alors qu'un projet était à l'étude sur la zone d'activité de La Marne.

L'activité de l'entreprise Guilbaud Mécanique est le dépannage et la maintenance du matériel agricole, le matériel pour les travaux publics et le bâtiment. Les principaux clients de l'entreprise se répartissent dans l'activité ostréicole [vieux tracteur pour l'accès au parc à huîtres], l'agriculture [agriculteur et maraichers], le bâtiment pour leurs engins de levage et les travaux publics. L'entreprise dispose d'un fourgon de dépannage notamment pour les activités sur les tracteurs des ostréiculteurs.



L'entreprise est composée de 3 personnes : le patron Alain à l'atelier, Patricia, sa femme pour la gestion administrative et commerciale et un salarié pour l'activité d'atelier dépannage et maintenance.

Enfin l'entreprise propose à la location aux entreprises et aux particuliers une mini pelle, un broyeur de végétaux [branches] et un micro tracteur.



Contact : 06 15 85 17 42



guilbaudmecanique@outlook.fr

Chambre mortuaire

L'entreprise de pompes funèbres Sarl Gautier basée à Pont Saint Martin recherchait depuis plusieurs années, un nouveau site pour compléter son implantation afin de mieux servir ses clients à proximité de Saint Philbert de Grand Lieu et de La Marne. Après plusieurs projets non aboutis sur St Philbert de Grand Lieu, la proposition de Saint de Lumine de Coutais s'est imposée.



L'espace funéraire du lac sera composée par un hall d'entrée ouvrant sur deux pré-salons avec chacun un salon funéraire indépendant pour respecter l'intimité des familles. Un bureau d'accueil permettra de recevoir les familles dans les meilleures conditions. Un espace de vente et d'exposition de marbrerie intérieur et extérieur complètera l'offre de service.

L'ouverture se fera courant août quand toutes les autorisations administratives seront délivrées.

L'entreprise Gautier prendra en charge l'organisation complète des obsèques y compris les démarches auprès des représentants du culte.



Contact : 02 51 70 97 80



pfgautier@hotmail.com



La société Filteco vient de s'installer dans son nouveau bâtiment ZA Saint Paul en début 2025.

Fitelco est spécialisée dans l'activité d'installation de câbles télécom [cuivre et fibre] et aussi de câbles électriques pour les installations photovoltaïques et les stations de recharge de véhicules électriques [borne IRVE].

La société créée en 2017 par Mme Riberolle et M. Chevrier a d'abord principalement travaillé pour les grands opérateurs télécom pour la maintenance et le déploiement de la fibre dans notre région. L'activité commencée au domicile de Mme Riberolle avec un espace de stockage à Corcoué-sur-Logne avait besoin pour son efficacité et son développement, d'un atelier de travail adapté aux contraintes du métier pour le stockage et la préparation des chantiers, complété par un espace administratif et commercial pour un meilleur accueil des clients.

L'équipe est composée de 5 personnes avec 4 monteurs/câbleurs et une personne pour la partie direction et finance. Aujourd'hui, l'activité se répartit à 80% sur la partie électrique, principalement le



photovoltaïque, et 20% pour la partie télécom. Les clients sont des grands opérateurs télécoms, des sociétés d'installation d'ombrières et des opérateurs installateurs de bornes de recharge de véhicules électriques.

Le choix de la localisation à Saint Lumine s'est imposé facilement par le souhait de s'intégrer dans un espace à la campagne, proche de Saint Philbert de Grand Lieu, sans être noyé dans les grands espaces des zones industrielles.

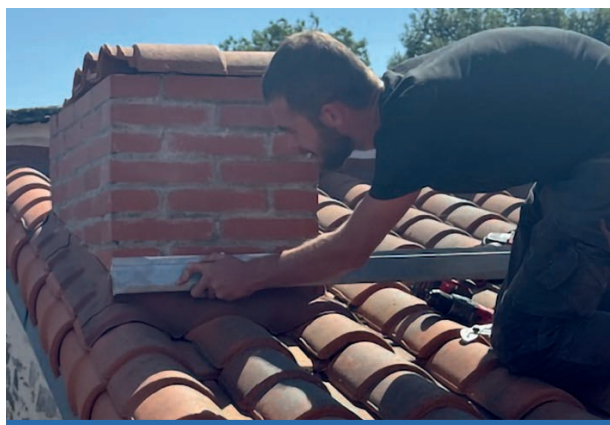


Contact : 06 20 34 08 55



contact.fitelco@gmail.com

Bouchaud Couverture



Simon Bouchaud a créé Bouchaud Couverture en janvier 2025, après 15 années d'expérience dans le domaine de la couverture au sein de différentes entreprises.



Aujourd'hui, Simon met son savoir-faire au service des particuliers et des professionnels pour tout type de rénovation de toitures : tuiles, ardoises, zinguerie, isolation, entretien, etc.

Simon Bouchaud est passionné par mon métier et il a à cœur de proposer des prestations de qualité, dans le respect des normes et de la tradition artisanale.



Contact : 06 71 81 63 31



simon@bouchaudcouverture.fr

CCAS

Après une année riche de nouvelles expériences, le CCAS prépare pour l'automne une nouvelle édition de la randonnée rose après celle réalisée en 2024 qui avait réuni 75 marcheurs et environ 200 motos et permis de verser à la ligue contre le cancer la somme de 1618 euros.



Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir France Alzheimer association qui a signé une convention avec la mairie pour le prêt de la salle des fêtes et celle de la mairie. Ce prêt a pour objectif de permettre aux familles et aux personnes atteintes par la maladie de trouver un lieu d'échange et d'écoute.

Le repas des aînés qui était sur le thème des années 60 a rencontré un véritable succès et 159 repas ont été servis.

En 2026 le repas des aînés se déroulera à l'automne 2026 pour raison d'élection municipales.

ATTENTION!



Recensement

Le recensement du citoyen est obligatoire, pour tous les jeunes Français, dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire afin de ne pas pénaliser le jeune dans son parcours.

Le Certificat Individuel de Participation à Journée Défense et Citoyenne est indispensable pour l'inscription à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Tous les jeunes ayant 16 ans doivent **obligatoirement** venir faire leur recensement du Citoyen à la mairie, munis de leur pièce d'identité et le livret de famille des parents et devront fournir une adresse mail et un numéro de téléphone.

Attention :

- Le recensement du citoyen de la troisième période 2025 (né entre le 1^{er} Juillet 2025 et le 30 Septembre 2025) doit être enregistré avant le 30 Septembre 2025.
- Le recensement du citoyen de la quatrième période 2025 (né entre le 1^{er} Octobre 2025 et le 31 Décembre 2025) doit être enregistré avant le 31 Décembre 2025.
- Vous avez déjà 16 ans, venez dès que possible à la mairie vous faire régulariser, ce n'est pas trop tard.



Retz'Agir

L'association Retz'Agir fête ses 30 ans le jeudi 18 septembre 2025, de 10 à 17h30, dans ses locaux de La Cour du Bois à Machecoul-Saint-Même. Cette association accompagne depuis 1995 des personnes en difficultés sociales et professionnelles vers leur insertion professionnelle.



Cette journée permettra de découvrir l'association au travers d'expositions, de photos, de témoignages de partenaires, de récits d'expériences d'anciens salariés, de tables rondes... Vers 14h30, Théâtre d'impro avec la LINA. Spectacle vivant et humoristique, sur le thème de l'insertion..

Accès libre.



A l'année, nous accompagnons près de 160 salariés. Nous leur confions des missions de services à la personne, les encadrons sur des chantiers de menuiserie, second œuvre, espaces verts. Nos conseillers en insertion travaillent avec eux à l'élaboration de leur projet professionnel. En 2024, ce sont 410 clients qui nous ont accordé leur confiance [des particuliers, entreprises, associations, collectivités locales].

Renseignements : RETZ'AGIR / La Cour du Bois / 44270 Machecoul Saint Même
02 40 02 36 28

Mail : secretariat@retzagir.fr

Site : www.retzagir.fr

CPTS

Vous cherchez un médecin traitant ? La CPTS Grand Lieu peut vous accompagner !

Vous n'avez pas de médecin traitant et souhaitez en trouver un ? En répondant à ce questionnaire, vous serez inscrit(e) sur la liste d'attente de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Grand Lieu qui facilite la mise en relation entre les patients et les médecins du territoire . Nous reviendrons vers vous dès qu'une possibilité se présentera dans votre secteur.

Cette démarche ne **garantit pas immédiatement** un médecin traitant, mais nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner.

Remplissez le questionnaire et rejoignez la liste d'attente :



Site : <https://bit.ly/3DgBgjE>

VOUS CHERCHEZ UN

MÉDECIN TRAITANT ?

La CPTS* de Grand Lieu
est là pour vous aider !

*Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
contact@cptsdegrandlieu.fr

**REMP LISSEZ LE
QUESTIONNAIRE**

C'est rapide, simple et
gratuit !

Transport à la demande Nouvelle offre depuis juillet 2024 sur les territoires de Grand Lieu Communauté et Sud Retz Atlantique.

Ce service de transport collectif assure désormais **les déplacements de proximité sur des horaires élargis en complémentarité de l'offre des lignes régulières** du réseau **Aléop**.

Comment ça marche ?

Sur **simple réservation**, dans la limite des places disponibles, un véhicule [9 places] passera prendre l'usager à l'arrêt de son choix et le conduira à son arrêt de destination, parmi les pôles de centralités des 17 communes des deux territoires.

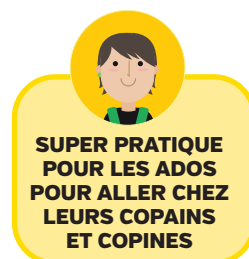
- Il sera possible d'effectuer un aller-retour par jour du lundi au vendredi de 7h à 19h [trajets individuels ou familiaux supérieurs à 1km] ;
- Pour les personnes à mobilité réduite ou de plus de 75 ans, sur présentation d'un justificatif, la prise en charge pourra s'effectuer au domicile, avec une desserte en porte-à-porte ;
- Sur certaines demi-journées, il sera également possible de se rendre aux hôpitaux de Nantes Confluent, Clisson, Challans, à l'Espace Départemental



des Solidarités (EDS) d'Aigrefeuille sur Maine et à France Travail de Clisson.

Comment réserver ?

Téléphonez auprès de la centrale régionale **Allo Aléop** ou directement en ligne sur le site de la Région [suite à la première réservation].



Lumin' **Enfance et Jeunesse**

DDEN

Monsieur Barillere Etienne, DDEN [délégué départemental Education Nationale], prend sa retraite bien méritée.

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont des bénévoles partenaires de l'école publique. Nommés officiellement par l'Inspecteur d'Académie, après avis du CDEN, les DDEN veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école.

La fonction prévoit principalement :

- la participation aux Conseils d'école [3 par an] ;
- la visite annuelle de la ou les école(s) dont il a en charge, avec la rédaction d'un rapport de visite transmis à la collectivité territoriale et à l'Inspecteur de l'E.N. ;



Monsieur Barillere œuvrait pour la commune depuis 1987, il a même connu l'arrivée d'une école publique sur la commune ainsi que son agrandissement en 2019.

Nous lui souhaitons un bon repos bien mérité, et nos sincères remerciements pour avoir accompagné la commune et l'école publique dans ses fonctions de DDEN.

L'école Sainte-Marie

Le Label d'ouverture internationale pour Sainte-Marie

L'ouverture culturelle, la solidarité, le développement durable et l'apprentissage de l'anglais ont toujours été développés à l'école Sainte Marie et ce, dès le plus jeune âge.



Cette année, grâce au bol de pâtes, organisé par les élèves du CE1 au CM2, nous avons récolté des fonds pour l'association des Petits Princes. Cela a permis à des enfants malades de réaliser leur rêve.

De plus, le partenariat a continué avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Avec Julie, les élèves de MS/ GS et les GS/ CP, ont préparé la terre, planté des graines et ont découvert les fruits de leur labeur... Des nouvelles couleurs si belles qui égaient le paysage.



Six enseignantes sont parties, sur leur temps de vacances, pour découvrir le système éducatif finlandais. Accueillies dans une école à Jaala, elles ont pu tisser des liens avec Sanna Marie et ses élèves.



Le mardi 27 Mai, tous les élèves de l'école ont vécu une journée d'école comme les écoliers finlandais du jardin d'enfants d'Helsinki. Ils ont commencé la journée par un petit déjeuner typiquement finlandais, joué librement dans la nature, réalisé des activités du Landart.



Grâce aux nombreux projets que nous construisons depuis des années, nous avons eu le plaisir de recevoir, cette année, le label d'ouverture internationale. Nous continuerons, bien sûr, à développer ces valeurs.

D'ici là, bonnes vacances à tous.



Centre de loisirs



Cet été au Pôle enfance, nous avons pour thème « DISNEY »

Il y a aura des ateliers cuisine, des activités manuelles et sportives, des grands jeux etc...

3 sorties prévues :

- Lazer Game
- Parcofolies
- Labyrinthe Nantes Aventure



2 camps sont organisés au Camping « Paradis » à Saint Christophe du Ligneron.

Nous avons eu beaucoup de demandes et donc été obligés d'effectuer un tirage au sort.

Accueil de loisirs 2025-2026

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes et accueillera vos enfants aux dates suivantes :

- Vacances de Toussaint du 20 au 31 octobre 2025
- Vacances de Noël le 22 et 23 décembre 2025, et le 29 et 30 décembre 2025
- Vacances d'hiver du 16 au 27 février 2026
- Vacances de Printemps du 13 au 17 avril 2026
- Vacances de juillet du 6 au 24 juillet 2026
- Vacances d'août du 24 au 31 août 2026

Vous recevrez un mail lorsque les activités seront ouvertes sur le site BL, environ 1 mois avant.

L'école **Le Jardin de Bellevue**

Cross au collège

Le mardi 10 juin, les élèves de CM2 ont participé au cross organisé par le collège de secteur Julie Victoire Daubié de Saint Philbert de Grand Lieu. Nous sommes repartis avec deux médailles !



Rencontres chorales

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont participé aux rencontres chorales avec des classes de Geneston et de Saint Colomban. Ils ont pu présenter leurs chants accompagnés d'un pianiste et écouter les chorales des autres écoles.



Voile

Mi-juin, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont mis le cap sur la Bernerie-en-Retz pour découvrir la voile, dans le cadre de leur projet sur le Vendée globe. Pendant 3 jours, les moniteurs de l'école de voile leur ont appris les bases de la navigation, les différentes parties de leur embarcation (optimist), le rôle du vent ou encore la solidarité entre navigateurs. Les élèves ont aussi participé à d'autres activités : randonnée, pêche à pied, écriture, fabrication de cerf-volant...L'univers maritime est propice à de nombreux apprentissages. Les deux classes ont profité d'un temps exceptionnellement ensoleillé !

Les enseignantes remercient la mairie et l'association des parents d'élèves qui permettent ces projets enrichissants.



L'OGEc - APEL école Sainte-Marie



Cette année, les élèves de l'école ont pu défiler lors du carnaval des écoles de Saint Lumine de Coutais, sur le thème du Vendée Globe. Grâce à l'investissement des parents et des élèves qui ont participé à la création du char, un très beau voilier a défilé dans les rues de la commune accompagné de la fanfare Harmonie St Michel.

En mai, le marché de printemps a fait son retour avec la belle participation de Mr LOFFICIAL, qui est venu toute la journée apprendre des chants marins et expliquer son ancien métier de marin à nos enfants. Le soir les élèves ont chantés toujours accompagnés de M. LOFFICIAL les chants appris. Ensuite, tout le monde a pu profiter d'une belle soirée grâce aux animations proposées.



Le samedi 28 juin, le grand jour tant attendu par les élèves et les parents : la Kermesse, cette année sur le thème mer et ville. Le beau char coloré, avec son grand phare et son voilier a défilé dans les rues pour accompagner les enfants au marais et a donné un avant-goût de vacances au soleil. Nos écoliers nous ont montré leur danse apprise avec leur enseignante, toujours sur le thème mer et ville sur des musiques entraînantes. Les CM2 ont clôturé le spectacle en remerciant toute l'équipe enseignante. L'après-midi s'est prolongé, dans la joie et la bonne humeur, par plusieurs stands et animations et le soir par un bon repas. Tout ceci grâce à l'implication des parents bénévoles, un grand merci à eux.

A la rentrée une boîte à docs sera installée sur le site de Ste Marie. Vous y trouverez toutes sortes de documents à emprunter.

Nous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances à toute l'équipe enseignante, nos élèves et à leurs parents, avant de se retrouver à la rentrée de septembre pour une nouvelle belle année.

Auriane Chevalier

jeune luminoise de 22 ans, entame déjà sa 3^{ème} année de présidence dans l'association Jeunesse Ludyc.

Jamais Auriane n'aurait pensé, quand elle est entrée dans l'association six ans plus tôt, en devenir la présidente. Elle s'étonne « Je vous aurais ri au nez du fait de ma timidité et de ma difficulté à parler à l'oral, alors gérer une équipe n'était pas dans mes projets. Mais je pense que oui arrivée dans la jeunesse Ludyc à 16 ans, c'était naturel au vu de l'implication de mes parents et aussi l'adhésion de mon frère 5 ans avant : c'était NORMAL d'y entrer. Être présidente a juste été la continuité de mon engagement, j'avais envie d'évoluer dans l'association ».

Quand on lui demande, si c'est un rôle plus difficile à tenir pour une femme, Auriane précise « Que l'on soit un homme ou femme, peu importe le genre, gérer une équipe de copains, c'est compliqué, cependant l'ensemble des adhérents me connaissent, ils ont conscience de la difficulté et savent m'aider dans la gestion de l'association. Il faut juste savoir féliciter quand le travail est bien fait et poser les limites si nécessaire. »

Auriane a été médaille d'argent décernée à la Jeunesse Ludyc par le SED Pays de Loire (association pour la Solidarité, l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat) et elle apprécie « Ça a été vraiment gratifiant et j'ai été honorée de la recevoir. Cela montre mon implication que j'oublie parfois. On ne se rend pas compte en tant que membre, de ce que la JL représente. Recevoir ce genre de reconnaissance, c'est réellement une joie. J'ai représenté la JL et j'en suis très fière ».

Auriane travaille avec son équipe pour faire évoluer le projet de cabaret pour le Téléthon, dynamiser la journée pour les jeunes pendant le Téléthon et trouver de nouvelles manifestations afin de redynamiser l'année pour la Jeunesse Ludyc.

La jeunesse Ludyc a été créée par un groupe de copains il y a 34 ans déjà. Maintenant ce sont les enfants des créateurs qui sont présents dans la Jeunesse Ludyc et c'est juste la continuité logique de l'esprit de départ qui se perpétue. Auriane précise que « Ce qui caractérise les jeunes de Saint Lumine, c'est l'entraide ».

Quand on demande à Auriane, comment elle voit la JL dans 20 ans, elle indique « La JL continue à se réinventer avec toujours une nouvelle bande de copains qui veut continuer à dynamiser la commune. Cet objectif a été réalisé avec succès depuis 34 ans. Je pense qu'on ne peut rêver mieux qu'elle continue sur cette lancée. J'aimerais qu'elle reste l'association que tout le monde connaît pour sa bonne humeur, sa motivation et son engagement. Je ne peux qu'espérer que les futurs adhérents soient aussi impatientes que moi à leur âge, d'entrer dans la JL ».

Auriane termine par « Notre commune, c'est avant tout un véritable dynamisme et une belle solidarité entre les habitants. En tant que présidente d'une association de jeunes motivés, je suis fière de constater à quel point cette force collective est vivante et entretenue à Saint Lumine. Il règne ici une énergie qui ne demande qu'à grandir, portée vers un avenir plus fort, plus solidaire et plein d'espoir. La Jeunesse Ludyc est fière de participer à ce lien précieux qui unit notre belle commune ».



Le tableau d'honneur pour 1939 – 1945

En ce 80^e anniversaire de la Libération qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, honorons la mémoire des soldats luminois « morts pour la France » pour que leur sacrifice conforte l'engagement citoyen des jeunes générations.

Le tableau d'honneur pour 1939 – 1945, sur le pilier droit, comporte six médaillons qui rappellent le souvenir des Luminois « Morts pour la France » lors du conflit mondial.

Il s'agit, de gauche à droite et de haut en bas, de



● **René BUISSE**, 137^{ème} RI, mort pour la France le 28 mai 1940 à Tétéghem dans le département du Nord lors de la bataille de Dunkerque. Il est né le 27 avril 1916 à La Padiolière dans le foyer de Jean Buisse et Marie Billot. C'est un des frères de Marie Buisse, la mère de Michel Padioleau du Chiron.

● **Alfred RABILLÉ**, 212^{ème} RR, mort pour la France le 8 juillet 1940 à Quiers sur Bezone, près Bellegarde dans le Loiret. Il est né le 30 novembre 1917 dans le foyer de Léobin Rabillé et de Florence Rousse, alors cultivateurs à La Padiolière. C'est l'oncle paternel de notre maire honoraire Yannick.

● **Eugène GRASSET**, 265^{ème} RI, mort pour la France le 12 juillet 1940 à Saint-Brieuc, à l'hôpital complémentaire du grand séminaire. Il est décédé des suites de blessures occasionnées par un cheval. Il est né le 23 mars 1910 dans le foyer d'Alphonse Grasset de Marie Cornilleau, cultivateurs au bourg. Il était l'époux de Marie Redois et le père de Joseph et Monique Grasset, tous bien connus à Saint-Lumine.

● **Joseph GUILLET**, 505^{ème} bataillon de chars de combat, mort pour la France à l'hôpital de Frankenthal en Rhénanie-Palatinat [Allemagne] le 5 décembre 1941. Il est né le 10 juin 1903 à La Padiolière dans le foyer de Pierre Guillet et Marie Tallé. Avec son épouse Marie Guillet, il exploitait la ferme de Bellevue, près du bourg. Il était le frère de Pierre, Paul, Raymond et Edouard Guillet, cultivateurs à La Padiolière et au Pé-Chiffolleau.

● **Eugène PINEAU**, 46^{ème} RI, mort pour la France le 25 novembre 1944 à Villers sur Marne, dans l'Aisne, à l'hôpital de la Croix-Rouge. Il est né le 6 mars 1915, dans le foyer de François Pineau et Marie Sorin, cultivateurs au Chiron.

● **Octave CHIFFOLEAU**, 10^{ème} RI, mort pour la France le 10 juillet 1945 à l'hôpital de Grenoble. Il est né le 14 août 1904 dans le foyer de Léobin Chiffolleau et Françoise Teneau, cultivateurs à la Barre. Son nom est également porté sur le monument aux morts de Saint-Philbert, lieu de son domicile lors de la mobilisation.

Si le tableau d'honneur ne compte que six médaillons, les deux plaques commémoratives du monument aux morts [pilier gauche] et de l'église [autel du Sacré-Cœur] comportent cependant un septième nom, celui de **René MICHAUD**.

Son acte de décès dans les registres d'état-civil de la commune ne porte pas la mention « Mort pour la France » sans doute en raison de son décès survenu tardivement le 30 mars 1951.

Il est né le 2 janvier 1904 à La Marne, dans le foyer de François Michaud et Mélanie Bougit, cultivateurs à La Brosse. Avec son épouse Valentine Béranger, dite « la Bérangère », ils habitaient au cœur du bourg, à l'emplacement de l'actuelle boulangerie.

Il est revenu malade de sa captivité en Allemagne et en est mort, ce qui a justifié, tant pour la mémoire municipale que pour la mémoire paroissiale, son inscription sur ces plaques de marbre.

Un huitième nom est à ajouter à ces deux listes du monument aux morts et de l'église car l'acte de décès dans le registre d'état-civil porte clairement la mention « Mort pour la France ». Il s'agit de **Théodule THOUARY**, décédé le 18 janvier 1941 à Praude de maladie contractée en service. Il est né le 3 mai 1909 dans le foyer de Théodule Thouary et Marie Rondeau, cultivateurs à Praude. Son fils, l'abbé Daniel Thouary, m'avait confirmé cette mention et que lui-même avait obtenu, de ce fait, la qualité de pupille de la nation.

Que vive à jamais leur souvenir dans la mémoire luminoise.

Et puisse cette guerre de 39-45 ne jamais abandonner son qualificatif de « Seconde » pour celui de « Deuxième ».

Michel Groisard
Les Binots

Vivre et Agir ensemble à St Lumine de Coutais

Mars 2020 – Juillet 2025 : Et si c'était à refaire ?

Après plus de 5 ans de mandat, et à moins d'un an des élections municipales de mars 2026, prenons un moment pour faire le point.

En 2020, après six années passées à la tête de la commune, Bernard Coudriau se représentait avec une nouvelle liste, sur laquelle seulement 5 noms sur 19 figuraient déjà sur la précédente. Trois anciens colistiers, déçus du fonctionnement jugé trop fermé et vertical, ont alors décidé de proposer une alternative, en créant une seconde liste – une première depuis plus de 50 ans à Saint-Lumine-de-Coutais !

Cette nouvelle liste, menée par Étienne Lefort, portait une ambition claire : un fonctionnement plus ouvert, plus transparent, qui valorise la parole citoyenne, accepte les points de vue différents, et s'inscrit dans une vision à long terme.

Le 15 mars 2020, les électeurs ont tranché :

- 66,73 % ont voté pour la liste de Bernard Coudriau
- 33,26 % pour notre liste

Ce score nous a permis d'obtenir **3 sièges sur 19** au conseil municipal.

« **Ils sont toujours contre tout...** »

Avec seulement 3 voix sur 19, que pouvons-nous vraiment faire ? C'est peu, certes, mais nous faisons entendre notre voix. Nous sommes représentés à toutes les réunions, nous posons des questions, nous faisons des propositions, nous exerçons notre esprit critique.

On nous reproche d'être « contre tout ». C'est faux. En réalité, 83 % des votes en 2022, 2023 et 2024 ont été adoptés à l'unanimité, y compris avec nos voix. Et parfois, ce sont même des membres de la majorité qui se sont abstenus ou ont voté contre. C'est aussi ça, la démocratie.

Alors, quand avons-nous voté contre ?

Quand cela nous semblait nécessaire. Par exemple :

- Face à **des dépenses excessives**, comme le coût des travaux de la mairie (passé de 400 000 € à 1,5 million), ou celui de la médiathèque (de 1 à 3 millions d'euros).
- Lorsqu'**aucune alternative** n'était présentée pour comparer les projets (vidéosurveillance, médiathèque...).
- Quand des **décisions sont prises sans réel diagnostic**, comme pour la vidéosurveillance, sans évaluation préalable de la situation.
- Quand **les projets sont dictés par les subventions disponibles**, et non par les besoins réels et prioritaires des habitants.
- Face à des **prises de risque financières** importantes, surtout dans un contexte économique incertain, avec des projets reposant sur des subventions qui ne sont pas garanties.

« **C'est facile de critiquer quand on ne fait rien...** »

Certains disent que nous ne faisons rien. Pourtant, avec seulement 16 % des voix au conseil, voici quelques-unes de nos actions concrètes :

- **Transparence** : diffusion des conseils municipaux dès juin 2020 sur notre page Facebook, bien avant que la municipalité ne le fasse (en février 2021).
- **Information financière** : présentation des tableaux d'amortissement des prêts en conseil.
- **Solidarité** : organisation de collectes de jouets en 2021 et 2022, reprises ensuite sans concertation par le CCAS en 2023.
- **Cantine scolaire** : suivi et demande de publication des données conformément à la loi Egalim.
- **Soutien à la gratuité de la bibliothèque.**
- **Initiative d'associations** : soutien à la création d'une association dédiée au jeu et recherche de services civiques.
- **Justice sociale** : proposition d'un quotient familial pour la cantine scolaire.
- **Qualité de l'eau** : partage d'informations claires pour que chacun puisse juger en connaissance de cause.

« **Vous n'assumez rien...** »

Au contraire, nous assumons pleinement.

Prendre la parole, questionner, proposer, chercher ensemble d'autres voies, même avec peu de pouvoir, c'est justement assumer notre engagement.

Et demain ?

Pour 2026, nous voulons :

- Une **vraie démocratie participative**
- De la **transparence**
- De l' **équité**
- De l'**écoute active et bienveillante** sans accusations déplacées et malsaines
- Et surtout, **valoriser la richesse de nos différences** pour construire ensemble un avenir plus juste et plus durable.

Retrouvez plus d'infos et de détails sur



Site : <https://stlumine.wixsite.com/vivre-et-agir-ensem>



facebook <https://www.facebook.com/Vivreetagirensemblestluminedecoutais/>



Instagram : [vivre_et_agir_ensemble](#)

Profitez également de ces supports pour nous contacter, tout comme sur notre adresse mail :



Mail : Contact.vaestlumine@mailo.c

Expression de la majorité

Après 5 années, l'équipe en place présente un bilan très positif des principales réalisations :

Grands projets du mandat

- Approbation du PLU, voté le 30/06/25
- Réhabilitation de la Mairie
- Réhabilitation du bâtiment Dpro devenu « Carré Jeu Ness » [à destination notamment des Dés Rangés de la boîte, des Lulubins, de la Jeunesse Ludyc, de la Maison des Jeunes]
- Construction d'une médiathèque et de salles associatives (fin des travaux : 2027)

Attractivité

- Installations d'entreprise dans la Z.A. St Paul (La CUMA, Filteco, Espace funéraire du lac Gautier ...)
- Réalisation d'une étude cœur de bourg
- IntraMuros (site et application), panneau lumineux, porte-baneroles
- Installation de la fibre
- Soutien aux commerçants

Culture et tourisme

- Bibliothèque : municipalisation de la structure, arrivée d'un bibliothécaire professionnel, gratuité, portail internet ...
- Partenariat avec « Les dés rangés de la boîte » afin de proposer une ludothèque.
- Mise en valeur des fenêtres sur le lac (aménagements au canal et au clocher)
- Projets divers (concerts dans l'église, accompagnement de la guinguette...)

Santé et social

- Arrivée de 2 médecins
- Randonnée rose puis bleue
- Halte Relais Alzheimer
- Ateliers informatiques

Enfance et jeunesse

- Agrandissement de l'école Bellevue [2020] et budget annuel pour la végétalisation de sa cour.
- Soutien à l'école Sainte-Marie
- Portail famille (réservations pôle enfance).
- Augmentation du taux de produits locaux / bio pour la restauration scolaire
- Etoffement du city park (araignée d'escalade, tyrolienne)
- Dispositif "argent de poche"
- Convention avec CI2S pour la Maison des Jeunes

Associations

- Aménagements divers (refonte du bar de la salle des sports, local rangement du football, terrain de boules...)
- Logiciel de réservation de salles
- Lancement des études avec Loire Atlantique Développement pour la rénovation de la salle Omnisports (2025) et le stade de foot (programmée en 2026)
- Nouvelles salles (bâtiment Dpro et étage de la future médiathèque)

Mobilité et sécurité

- Schéma directeur sur la mobilité douce
- Création de liaisons douces (rue du Stade, Padiolière) et aménagement de la « route du bas » en liaison cyclable
- Sécurisation : aménagements pour réduire la vitesse (La Raingeardière et La Padiolière), carrefours de la Pironnière et la padiolière avec la RD 61...
- Mise en place de la vidéoprotection en lien avec la gendarmerie

Voirie et réseaux

- Réfection pour traitement des eaux pluviales de la rue du Lidore.
- Schéma directeur des eaux pluviales
- Extension du réseau des eaux usées

Développement durable

- Poursuite des plantations d'arbres
- Création d'une aire terrestre éducative avec la mare pédagogique
- Inventaire des haies et des arbres remarquables dans le cadre du PLU
- "Journée nettoyage" et création d'un groupe de volontaires pour le cimetière
- Audit énergétique des bâtiments communaux
- Opérations de sensibilisation (carnet du naturaliste, semaine du développement durables...)
- Mise en place d'un composteur collectif (avec Grand lieu Communauté)

Vivre ensemble et démocratie citoyenne

- 1^{er} consultation citoyenne [médiathèque]
- Conseil Municipal des Enfants et Conseil des Sages
- Lancement de sondages citoyens (mascotte de la biodiversité, nom du bâtiment DPRO)

CI2S**Informations :**

- Séances mercredi de 10h à 11h hors vacances scolaire à la salle des sports de St Lumine de Coutais
- Séances d'une heure pour :
Favoriser le renforcement musculaire
Favoriser l'équilibre afin de prévenir et limiter les chutes
Maintenir une activité physique régulière
- Ambiance conviviale assurée
- Inscription possible au trimestre 50€ ou à l'année 120€
- Renseignement et inscription :

animation@ci2s-44.fr / 06.31.75.17.72. / www.ci2s-44.fr

Une activité physique régulière est un atout indéniable pour votre bien-être. Rejoignez-nous pour des moments de partage conviviaux !

BOUGE!
CHACUN SON TOUR

ESL Football**Nos petits Verts chez les grands Jaunes**

L'arbitre a à peine sifflé la fin de la saison que la prochaine est déjà sur les rails. Dans la continuité de celle écoulée, la formation de nos jeunes reste le fil conducteur du club.

Fort d'une saison réussie dans un championnat de U14, le club fait le choix de monter encore le curseur avec l'inscription dans le championnat de U16 encore plus huppé pour que nos jeunes continuent sur leur lancée. Le challenge est de taille. Au fur et à mesure de la progression dans toutes les catégories, nous montons ce curseur d'un cran pour en récolter les bénéfices en seniors dans quelques années. Evidemment, nous gardons les pieds sur terre : nous restons un club où le plaisir et le bien-être restent la priorité, avec ce petit plus d'ambition grâce à un encadrement de qualité.

Nous proposons des stages durant les vacances scolaires. Et depuis deux saisons, nos jeunes



joueurs sortent du camp d'entraînement luminois pour aller faire des activités variées (Bowling, parc d'attraction, urban soccer,...). Le clou du spectacle fut la participation à un entraînement des professionnels du FC Nantes à la Jaunelière ; dédicaces et échanges avec les pros compris !

Le staff se forme également : un éducateur (Marco Dacruz) a passé une formation diplômante et un jeune du cru, Etienne Drapier, a réussi brillamment son examen d'entrée pour passer son BMF (Brevet de Moniteur de Football). Il sera ainsi la saison prochaine en alternance au club pour y passer sa formation.

Nous n'avons pas de pétrole (ou de terrain synthétique) mais nous avons des idées.

Nos challenges U6 et U8, basés sur l'éducation environnementale entre autre, ont encore été un succès. Nos tournois (coupe du Lac et sixte) également. Nous avons reçu des jeunes de Chateauroux lors de la coupe du Lac, nos U13 sont allés en tournoi international à la Rochelle et nos U15 à celui de Vertou.

Le club bouge pour porter haut les couleurs de la commune et rester un lieu de vie des petits, grands et plus anciens sur le bord du terrain.

D'ailleurs, pour conclure, nous vous donnons rendez-vous pour le match de gala de National 3 le 6 août prochain entre Vertou et Challans.

Association des Raquettes Luminoises



Samedi 13 septembre 2025
Un rendez-vous à ne pas manquer !

Les 24h Badminton Solidaire reviennent pour leur 9^e édition à Saint Lumine de Coutais !

Le week-end des 13 et 14 septembre, la salle Omnisports rassemblera joueurs, bénévoles et habitants pour un moment 100 % sport, solidarité et convivialité, au cœur de notre commune.

Coup d'envoi samedi à 13h : pendant 24h non-stop, les équipes enchaîneront les échanges sur les terrains... tandis que vous, cher public, pourrez les encourager, partager l'ambiance et soutenir une belle cause.

Tous les fonds récoltés seront reversés à l'association "Courir avec", qui fait découvrir la course à pied à des jeunes en situation de handicap grâce à des joëlettes. Tombola sur place pour soutenir cette belle initiative !

Repas convivial samedi soir, sur réservation auprès de notre partenaire local, le café-tabac "Chez Aurore". Buvette et ambiance festive assurées tout le week-end !



Envie de tester le badminton ? Le club propose des séances gratuites les lundis et jeudis de 20h à 22h [même l'été de 19h à 22h]. Ouvert à toutes et tous !

Merci pour votre soutien, et rendez-vous autour des terrains !

 **Mail :** arl.raquettes.luminoises@gmail.com

 **Site :** <https://arl.sportsregions.fr/>

 **ARL Officiel**

Association luminoise de gym

**L'association a été
créée en 2018**



Nous proposons :

- **Un programme progressif de gym douce** pour améliorer sa forme en tenant compte des possibilités et des limites de chacun.
- **Des conseils personnalisés** pour prendre soin de son corps dans les gestes du quotidien.

L'ensemble des groupes musculaires est mobilisé à chaque séance afin de développer :

- L'endurance
- La force
- La souplesse
- L'équilibre
- La coordination

Du matériel (ballons, bâtons, lests...) est régulièrement utilisé pour aller plus loin dans le mouvement.

1 séance Découverte gratuite
Prévoir une bouteille d'eau, un tapis de sol et des chaussures de sport.

Lieux :

Salle omnisports, de septembre aux vacances de la Toussaint

et des vacances de Printemps à juin.

Salle de la Mairie de novembre à avril.

Horaires : le mardi de 10h45 à 11h45 [hors vacances scolaires].

Pour vous motiver, ne venez pas seul(e) : à deux, c'est mieux !

 **Contact : Présidente**
BAUDOUIN Françoise : 06 62 37 94 71

 **assoluminoisedegym@yahoo.com**

ULMHB

La nouvelle saison sportive 2025-2026 est lancée au sein de l'Union Luminoise Machecoulaise de Handball.. Les inscriptions ont débuté. Rejoignez-nous filles et garçons à partir de 5 ans et pour toutes les catégories jusqu'aux loisirs.

Le club est en attente sportive pour certaines catégories avec le club de St Philbert , permettant à toutes et tous de jouer le collectif et la compétition tout au long de l'année, et également de disposer

d'infrastructures pour les entrainements complémentaires à notre salle des sports fortement sollicitée tout au long de l'année et aux créneaux très prisés.



Bel été et rdv à la rentrée

Contactez nous :



Mail : ulmhandball@gmail.com



facebook [ulmhb](https://www.facebook.com/ulmhb)



Instagram [ULMHB](https://www.instagram.com/ULMHB)

Les Anonymes d'Herbauges : un motoclub toujours engagé et dynamique



Comme chaque année, le « motoclub » Les Anonymes d'Herbauges démontre son engagement sans faille en organisant des événements alliant passion de la moto et solidarité. Fidèles à leur tradition, les membres ont organisé leur grande balade annuelle au mois de mars, rassemblant environ 250 motos. Une belle mobilisation qui a permis de récolter 1975 euros, intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer.

L'année a également été marquée par de nombreuses sorties. En début d'année, certains membres ont bravé le froid pour participer à des concentrations hivernales, Les Pingouins à Valladolid en Espagne et la Truffe hivernale en Dordogne, où de belles rencontres ont enrichi l'expérience.



Malgré une météo capricieuse, une dizaine de motards se sont lancés sur le circuit de Fontenay-le-Comte en avril, montrant une fois de plus leur passion intacte.

Du 8 au 11 mai, une vingtaine de membres ont pris la route direction Le Mans pour assister au Grand Prix de France de moto. Un moment historique, puisqu'ils ont été témoins de la victoire tant attendue du pilote français Johann Zarco – une première depuis 1954 !



Et ce n'est pas fini : fin juin, certains prennent la direction de Montalivet pour participer au mythique Show Bike, l'un des plus grands rassemblements de motards en France.

Le club poursuivra également ses ventes traditionnelles de sardines, prévues les 4 juillet et 5 septembre sur la place de l'église.



Le « motoclub » Les Anonymes d'Herbauges promet de rester actif pour la saison à venir. Pour suivre leurs aventures et ne rien manquer de leurs événements, rendez-vous sur leur page Facebook et Instagram.

Les Anonymes d'Herbauges.

Payz'ânes

**Du Lac à l'Océan :
un périple de 3 jours
au pas de l'âne,
et pour tous !**



En mai dernier, les bénévoles de Payz'ânes l'asso ont relié St Lumine de Coutais à l'Océan, plage de la Boutinardière à la Bernerie en retz: 52 kms de moments mémorables, de rires et de bonne humeur. Nous avons découvert le pays de Retz au rythme des pas de l'âne et au contact d'une nature bucolique et verdoyante. Pour la première fois de leur vie, Broc, Onyx, Willy et Churros ont vu l'océan. Quelle joie de se rouler dans le sable !

Grâce à l'escargoline, Nolan, 13 ans, atteint d'une maladie génétique rare et sa maman ont randonné ensemble. " Je suis Emmanuelle, la maman de Nolan. Nolan est un enfant qui a un déficit en transporteur de la créatine. Il parle très peu, a des troubles autistiques et déborde d'énergie. Rares sont les moments de répit. Sur l'escargoline, j'ai vu son sourire. Je l'ai vu beaucoup plus calme, toujours admiratif des paysages que l'on a pu traverser. Les bénévoles de Payz'ânes l'asso ont été d'une bienveillance exemplaire avec Nolan. Merci pour cet élan de solidarité et de partage."

Prochaines balades en compagnie des ânes

- **Dimanche 27 Juillet de 9h à 16h** : Traversée du marais et visite du "jardin de la coccinelle » [15 km] et pique-nique



- **Samedi 23 Août de 9h à 12h30** : Balade dans le vignoble Malidain [8km]
- **Dimanche 21 Septembre de 14h à 17h** : Balade pour les journées du patrimoine à St Lumine de Coutais
- **Dimanche 12 Octobre de 10h à 12h** : Balade pour Octobre rose [8 km]
- **Samedi 15 Novembre de 9h30 à 12h30** : Tous en marche avec nos différences à Corcoué sur Logne, en partenariat avec le foyer EPMS

La participation aux balades est libre et consciente.
Retrouver le détail du programme sur



Site : <https://payz-anes-1.s2.yapla.com/fr/programme>



Contact : 06 09 95 44 84



Mail : payzaneslasso@asso-nature.fr

Les Lulubins

Bonjour à Tous,

Si vous nous suivez depuis un moment, vous nous connaissez bien maintenant !

Nous sommes assistantes maternelles et nous nous regroupons le jeudi matin afin de bricoler, chanter ; danser ; nous promener
Toujours avec le sourire et la bonne humeur !!

De grands changements se profilent en septembre, attention roulement de tambour :
Nous nous retrouverons dans une nouvelle salle partagée avec les dérangés de la Boîte !!
Et deux fois par semaine pour celles qui le veulent : le mardi et le jeudi !

On continuera à recevoir Thomas de la Bibliothèque qui nous racontera de belles histoires.
Nous grimperons, danserons, chanterons et ferons pleins d'activités dans la nouvelle super salle.



Merci aux dérangés de la boîte pour leur implication et gentillesse et à la Mairie pour ce beau projet !

En attendant, on va bientôt se séparer pour les vacances d'été avant un retour en septembre.

Bonnes vacances à tous



Mail : leslulubins@laposte.net



LES Lulubins



les_lulubins

AU PAYS D'ALI

10 ans d'une belle aventure

Cela a commencé il y a un peu plus de 10 ans par un voyage touristique à Marrakech. Marrakech et ses palais somptueux, ses riads magnifiques, ça fait rêver. Le soleil, la chaleur, un artisanat superbe, une cuisine savoureuse, des paysages aux couleurs incroyables, voilà ce qu'on allait chercher.

Mais le hasard a voulu que nous soyons présentés à un Marrakchi : Ali et que grâce à lui nous découvriions d'autres facettes du Maroc : des quartiers populaires très pauvres, des villages de campagne encore plus pauvres avec des gens laissés pour compte à côté des quartiers touristiques [des mamans célibataires abandonnées avec leurs enfants, des personnes âgées ou handicapées sur des grabats, des gens qui font des petits boulots pour quelques dirhams] mais des gens souriants, accueillants, attentifs à l'autre plus pauvre que soi.

Nous avons été touchés par cette population et sommes revenus avec l'idée de faire quelque chose. C'est ainsi que Au Pays d'Ali est né : une petite association modeste. En 10 ans, nous avons envoyé des dizaines de lits médicalisés, de chaises roulantes, de déambulateurs fournis par les Ehpad de la région, en particulier l'Île Verte de St Philbert et Les 3 Clochers de Gétigne qui ont fait le bonheur de particuliers et de dispensaires de villages. Nous avons envoyé du matériel scolaire dont des ordinateurs fournis en particulier par le lycée Notre-Dame de Toutes-Aides et

l'Épide de Combrée puis des milliers de vêtements de seconde main ou neufs grâce au soutien de l'Hyper U de St Philbert. Cela a été distribué à des associations de mères célibataires, des orphelinats, des foyers de jeunes adolescents ou des pensionnats de jeunes filles de milieu défavorisé.

Nous avons pu acheminer tout ce matériel grâce à des donateurs privés et grâce aux actions que nous avons menées (concerts, animations, repas couscous) Nous avons eu la chance d'avoir des partenaires motivés et fiables sur le terrain grâce en particulier au Rotary doyen d'Agadir et nous avons toujours reçu des retours photos et vidéos des distributions effectuées.

Ces deux dernières années nous avons collaboré avec les résidentes tricoteuses de l'Île Verte qui nous ont fait des tricotés magnifiques pour les enfants. Nous les remercions. Nous avons été très heureux de créer ces ponts entre deux pays, deux civilisations et plusieurs générations. Des décès, des départs, les obligations des uns et des autres font que l'aventure prend fin. Il restera beaucoup de bons souvenirs, les sourires éclatants de ceux à qui on a apporté un peu de joie, les leçons de vie qu'on a reçues.

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus. Merci à la Municipalité de Saint Lumine.

Ce logo symbolisait bien le lien entre le Maroc et le marais Luminois !!!



Les binots

Un homme de lettres méconnu

Félix PLATEL

Félix Platel est un Luminois aujourd'hui tombé dans les oubliettes de l'histoire culturelle de notre commune.



Son nom conjugue pourtant l'histoire municipale de Saint-Lumine et ses racines démocratiques, un lien profond avec le lac de Grand-Lieu, des chroniques littéraires au rayonnement national et le souvenir des salons littéraires de la « Muse des Alpes », Marie de Solms, petite nièce de Napoléon 1er.

Né au Grand-Clavier en 1832, conseiller municipal en 1860, maire de Saint-Lumine de 1869 à 1876, élu conseiller général en 1871, chroniqueur au Figaro de 1875 à sa mort en 1888, Félix Platel pourrait assurément prétendre avoir son nom inscrit au fronton d'une salle municipale.

Il est le témoin privilégié, pour notre commune, d'un grand moment de démocratie municipale du XIXe

siècle. Dernier maire nommé par le pouvoir politique en 1869, il devient, en 1871, le premier maire élu par ses concitoyens.

En 1875, il débute comme chroniqueur au Figaro en publiant des portraits d'hommes politiques. Le succès venant - ses chroniques sont alors

publiées en première page - il ose donner des récits sur la vie rurale et sur la chasse à Grand-Lieu. Dans sa chronique du 15 septembre 1880, il décrit les activités d'un taupier ! En 1886, il publie à la une du Figaro un portrait de ses deux chiens de chasse, Ralph et Ramponeau. Et, à plusieurs reprises, il raconte, dans un style inimitable, mais aujourd'hui désuet, ses parties de chasse sur le lac de Grand-Lieu : chasses aux hérons ou aux cygnes et même une chasse au loup aux Jamonières.

Dans sa jeunesse, envoyé en mission culturelle en Savoie par Napoléon III, il fut un temps l'un des secrétaires de Cavour, l'artisan de l'unité italienne. Nous avons donc avec le propriétaire du Grand-Clavier un témoin, modeste, de l'histoire politique européenne du XIXe siècle.

FNACA

Fédération Nationale des Anciens
Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie



Le Comité FNACA des Anciens Combattants en Algérie de S LUMINE DE COUTAIS-LA MARNE a été très affecté par la disparition le 21 mars dernier de son Président, Monsieur Jean-Claude VIAUD.

Avant de prendre la présidence en 2020, Jean-Claude a été un porte-drapeau émérite ayant assuré cette fonction avec dignité et constance pendant près de 20 ans. Durant de nombreuses années, il a été aussi très engagé dans toutes les actions organisées par le comité et surtout à participer fidèlement aux cérémonies commémoratives et patriotiques sur le plan local comme départemental. Très attaché à ce que le Devoir de Mémoire et de la Reconnaissance de la Nation à toutes celles et à tous ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté et celle de la France leur soient rendus avec honneur lors de ces cérémonies de commémoration et surtout avec responsabilité, Jean-Claude était de ceux qui militaient pour transmettre ce devoir de mémoire aux jeunes générations afin d'ancrer dans les consciences le souvenir, pour ne jamais oublier, et de délivrer un message de paix.

Nous lui rendons un vibrant hommage pour son engagement indéfectible à respecter le devoir de mémoire pour ses aînés anciens combattants et ses camarades de la 3^{ème} génération du Feu et pour sa fraternité partagée avec ses camarades anciens combattants en Algérie.

Luminois et Luminoises, le bureau du comité vous adresse ce message :

En prenant tout simplement un peu de votre temps et en venant nombreux, seul, à plusieurs ou en famille aux 3 cérémonies de commémoration majeures et annuelles A St LUMINE DE COUTAIS : les 19 mars, 8 mai et 11 novembre. Chaque cérémonie débute par un défilé depuis le parvis de l'Eglise St Léobin s'étire jusqu'au monument aux morts situé rue de Verdun à l'entrée du cimetière pour observer un moment de recueillement. En décidant d'y assister, vous pourrez ainsi rendre un hommage avec respect et reconnaissance à notre défunt Président, Jean-Claude VIAUD et plus largement à tous les anciens combattants engagés ou qui se sont engagés parfois au péril de leur vie pour défendre nos libertés. Les Anciens Combattants de ST LUMINE DE COUTAIS-LA MARNE sont des messagers de la Paix et seraient sensibles à votre présence à toutes ces cérémonies commémoratives.

La Paix est un bien précieux. Nous devons tous nous efforcer de la défendre et de l'encourager avec espérance et détermination.

Les membres du bureau du comité continuent d'assurer les affaires courantes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale d'octobre 2025.

Les Anciens Combattants de ST LUMINE DE COUTAIS-LA MARNE vous souhaitent un très bel été et de très bonnes vacances ensoleillées, reposantes et inoubliables.

Le Bureau du Comité FNACA ST LUMINE DE COUTAIS - LA MARNE



Hommage à Jean-Claude VIAUD, Président du comité FNACA de 2020 à 2025. Cérémonie de Commémoration du 19 mars 2022



19/03/2025 - Cérémonie de Commémoration du 63ème anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie à ST LUMINE DE COUTAIS. - Défilé rue de Verdun



Cérémonie du 8/05/2025. Les porte-drapeaux devant le Monument aux Morts avec les enfants du CME et un Jeune luminois, Lucas MERIADEC portant un Fanion 1939-1945.

La Ligue contre le Cancer



Les Bénévoles pour la Ligue Contre le Cancer à St Lumine de Coutais, c'est 40 ans d'engagement en toute discrétion. Nous ne sommes pas une association. Au début de notre histoire, Michel ORAIN, seul face à la douleur d'avoir perdu son épouse à la suite d'un cancer a mis en place des actions avec des idées et des moyens simples dont l'objectif était de récolter des fonds pour financer des programmes scientifiques menés par des professeurs, des chercheurs. Des avancées significatives en matière de traitement ont été mises au point avec efficacité en 40 ans mais il reste encore bien des découvertes à faire avant que ces maladies ne soient définitivement guérissables.

Michel était aussi le Papa de Pascal[+], Sylvie et Sébastien et dès 1984, il a lancé la collecte des batteries usagées, leur commercialisation auprès des sociétés de traitement et de récupération de métaux. Au départ, cette action cantonnée au St Lumine a très vite fédéré les communes voisines, puis le canton et les communautés de communes de Grand-Lieu et Sud Retz Atlantique. Cette collecte de batteries a été organisée pendant 30 ans (1984-2015) et menée par des ramasseurs se succédant d'une génération à une autre. En 1987, il a été décidé de vendre des gâteaux et de boissons un dimanche de mars chaque année sur la place St Léobin. Vous, Luminoises et Luminois, répondez avec générosité à cette invitation. En 2011, Les Anonymes d'Herbauges « Moto Club Luminois » rejoint l'action des Bénévoles en organisant le même jour une balade à moto dont l'itinéraire est différent chaque année. Les motards en balade sont sollicités pour faire un don lors d'une pause et les dons sont

reversés à la Ligue conjointement avec les fonds récoltés par les Bénévoles.

Le 05 avril 2024, les fonds collectés le 16 mars 2025 ont été remis à la Ligue contre le Cancer de Loire-Atlantique et un hommage a été rendu à la famille ORAIN et en particulier Pascal qui a assuré avec engagement le relais de son Papa pendant de très nombreuses années et nous a malheureusement quitté fin 2023. N'oublions pas non plus, Dominique MONNIER, parti trop tôt, lui aussi, était très impliqué et motivé à mener cette belle action. Un grand merci aux Motards du Moto-Club « Les Anonymes d'Herbauges » pour le clou du spectacle qu'ils nous offrent au Cœur de notre Village avec leurs belles machines rutilantes et vrombissantes et bien sûr pour leur générosité. Sans oublier les bénévoles qui par leur esprit d'équipe et leur sens du collectif ont contribué à la longévité de plus 40 ans de cette action singulière.

Nous adressons chaleureusement des remerciements à toutes les familles lumineuses pour leur générosité et leur fidélité à cette action. Grâce à tous les généreux donateurs, les fonds reversés en 2025 à la Ligue s'élèvent à la somme globale de 4356,40€. (Les Anonymes d'Herbauges : 1975€ et les Bénévoles de ST LUMINE DE COUTAIS : 2381,40€). Ce don est destiné aux actions d'aide à la recherche médicale et thérapeutique et aux programmes d'accompagnement des malades et leurs familles mis en place et institués par la Ligue contre le Cancer de la Loire-Atlantique.

L'Equipe des Bénévoles.



05/04/2025 Remise officielle des dons collectés le 16/03/2025, remis à la Ligue Contre le Cancer 44

Des animations durant tout l'été !

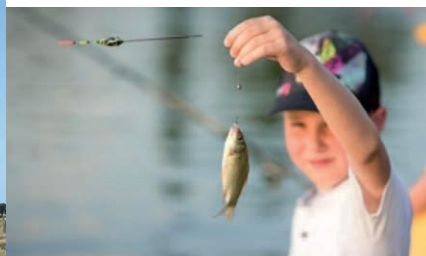


Office de Tourisme de Grand Lieu

VENDREDI 18 JUILLET

9H30

Pêche au coup



DIMANCHE 20 JUILLET

10H30

DIMANCHE 10 AOÛT

10H30

**St Lumine visite d'un
village au bord du lac de
grand Lieu**



VENDREDI 29 AOÛT (SOIR)

**chauve-souris maitresses
de la nuit**



**SAMEDI
30 AOÛT
(SOIR)**



CINÉMA EN PLEIN AIR



21H00 LE FILM

Canal du Grand Port
Rue du Stade
Saint Lumine de Coutais

**ENTRÉE
GRATUITE**

**EMMENEZ
VOTRE SIÈGE**

SAMEDI 30 AOÛT 2025



maisondesjeunesstlumine@ci2s-44.fr

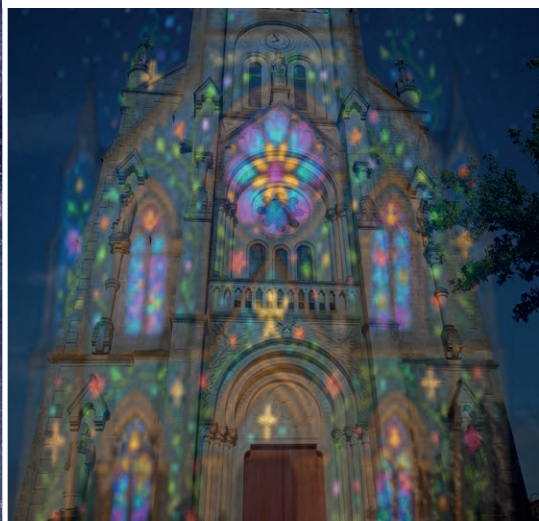
0631751772

www.ci2s-44.fr

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

21H45

**Le patrimoine en lumière :
Saint-Léobin s'illumine à
l'occasion des Journées du
Patrimoine (organisé par
Arcadium et la municipalité).**



**APRÈS-MIDI
JEUX AU BORD
DU LAC
TOUS LES
SAMEDIS
APRÈS-MIDI
DE 14H À 18H**

**Retrouvez les bénévoles
des Dés Rangés de la Boîte
pour jouer à l'ombre des
arbres juste avant
la guinguette !**

